

Médiscope

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



Grand prix Claude Bernard 2020 de la ville de Paris pour Lionel Naccache

Le professeur Lionel Naccache dont les recherches portent sur les bases cérébrales et les propriétés psychologiques de la conscience, va recevoir le 23 novembre prochain le grand prix Claude Bernard de la ville de Paris qui distingue depuis 1974 un chercheur pour l'ensemble de son œuvre.. Vous trouverez [sur cette page](#) l'article complet ainsi que le bilan de la faculté de Médecine depuis la création de Sorbonne Université.

Recherche

Équipement de cytométrie de masse

Portraits d'Ana et Bastien, chargés de développement et partenariats

Axe santé de SCAI

Pédagogie

Migration de SIDES

L'échos des facultés

S Chloé Ragazzoli, nouvelle présidente de la Société française d'égyptologie

S Le paradoxe de Simpson illustré par des données de vaccination contre le Covid-19

Vie étudiante



Arrivée d'une nouvelle chargée mission culture

Bourses tremplins

Sorbonne Université

Les Festives



Relations internationales

Forum des relations internationales le 22 novembre

Formation

Mon dossier sur l'ENT

Services techniques



Installation de l'institut de psychomotricité à Tenon

Ressources humaines

Actualités RH

La une

→ Lionel Naccache grand prix Claude Bernard 2020 de la ville de Paris

Lionel Naccache, dont les recherches portent sur les bases cérébrales et les propriétés psychologiques de la conscience, va recevoir le **23 novembre** prochain le grand prix Claude Bernard de la ville de Paris¹ qui distingue depuis 1974 un chercheur pour l'ensemble de son œuvre.

Au sein de l'Institut du cerveau (ICM), il est l'auteur de nombreuses découvertes majeures qui ont transformé ce domaine. La démonstration des réseaux cérébraux impliqués dans la cognition inconsciente, ainsi que la caractérisation des signatures cérébrales de la prise de conscience d'une information et des états de conscience, ont révolutionné les neurosciences cognitives². Ces travaux lui ont permis de formuler, avec Stanislas Dehaene et Jean-Pierre Changeux, la théorie scientifique de la conscience actuellement considérée actuellement comme étant la plus aboutie : la théorie de l'« espace de travail global conscient ». En parallèle à ces travaux fondamentaux, il a élaboré un test qui permet de sonder le niveau de conscience d'un malade non communiquant à partir de l'analyse de son activité cérébrale enregistrée au lit du patient en réponse à des séries de stimuli auditifs. Ce test appelé « local-global » est utilisé dans une dizaine de structures spécialisées dans le monde.

Il a également élaboré avec son équipe un algorithme automatique de classification de l'état de conscience à partir d'indices dérivés de l'EEG, et fondés sur leur théorie. Il a créé à l'AP-HP le premier centre d'évaluation du niveau de conscience et formé une équipe spécialisée. Ils



offrent un service rendu médical unique pour les structures cliniques en charge de patients présentant un trouble aigu ou chronique de la conscience. L'équipe a évalué plus de 500 malades depuis 2011.

Lionel Naccache a également démontré l'efficacité chez ces malades d'une nouvelle approche thérapeutique fondée sur la stimulation électrique trans-crânienne, et en a décrit le mécanisme neurophysiologique.

Notes

¹ Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche médicale, la Ville de Paris attribue annuellement deux Grands Prix à des personnalités éminentes de la communauté scientifique parisienne.

² Article en ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0035378704709200>

→ Bilan de la Faculté de Médecine depuis la création de Sorbonne Université

Au cours de ces quatre dernières années (2018 - 2021) la faculté de Médecine a participé à la construction de Sorbonne Université, université pluridisciplinaire, internationale, et de recherche de haut niveau. Ce bilan de gouvernance de la faculté de Médecine a été présenté au conseil de faculté par le doyen lors de sa dernière réunion le mardi 9 novembre 2021, et a été adressé à l'ensemble de notre communauté et aux instances de gouvernance de l'université et de la faculté des lettres et des sciences et ingénierie. Il a été réalisé dans le double objectif de faire un point d'étape et d'éclairer le futur conseil de faculté qui doit être mis en place en janvier 2022 pour les quatre prochaines années. [Lire le bilan](#)

Faculté de médecine

Bilan de mandature (2018-21)

1. INTRODUCTION

Au cours de ces quatre dernières années (2018-2021) la faculté de médecine (FM) a participé à la construction de Sorbonne Université, université pluridisciplinaire, internationale, et de recherche de haut niveau. La FM a partagé cette ambition en développant une politique de formation, de recherche, d'innovation et de vie de campus, en cohérence avec les objectifs de Sorbonne Université tout en mettant en œuvre ses objectifs spécifiques. La FM adhère ainsi à la construction d'un modèle original de «**facultés fortes au sein d'une université forte**».

Ce document présente le bilan de gouvernance de l'équipe décanale en charge de la FM, sous le contrôle du Conseil de faculté pendant cette période. Il ne reprend pas les nombreux points développés dans le bilan de mandature de Sorbonne Université qu'elle partage et a contribué à élaborer avec les deux autres facultés de Sorbonne Université. Ce document se focalise sur les actions menées par la FM, son rôle et sa place au sein de Sorbonne Université. Il a été réalisé dans le double objectif de faire un point d'étape et d'éclairer le futur conseil de faculté qui doit être mis en place en janvier 2022 pour les quatre prochaines années. Il a donc vocation à être un support de discussion avec le conseil de la faculté auquel il sera donc présenté par le doyen lors de sa dernière réunion, et adressé à l'ensemble de notre communauté et aux instances de gouvernance de l'université et des deux autres facultés, la faculté des lettres (FL) et la faculté des sciences et ingénierie (FSI).

2. LA FACULTE DE MEDECINE AU SEIN DE SORBONNE UNIVERSITE

Les relations avec l'université ont été excellentes, ne serait-ce que parce que la FM a soutenu l'action du dernier président de l'UPMC qui a été le premier président de Sorbonne Université (**Jean Chambaz**) en particulier quand la fusion entre l'UPMC et l'Université Paris 4-Sorbonne a été décidée puis réalisée. Ceci n'a pas empêché des tensions du fait de la mise en place d'un modèle original dans le cadre de la fusion de deux universités qui a nécessité des efforts de restructuration et d'adaptation. La finalisation du contrat d'objectifs et de moyens (COM) des trois facultés a été une étape essentielle pour définir le fonctionnement de la FM au sein de cet ensemble remarquable. Certains sujets ont été finalisés (vie étudiante, affaires

internationales, recherche, formation continue, Unités mixtes de services (UMS), instituts transversaux), d'autres sont encore en chantiers (département des langues, SAIC). L'organisation actuelle au sein de Sorbonne Université a mis en place une logique de subsidiarité nécessaire à une co-gestion harmonieuse, même si elle n'est pas encore parfaite, dans le respect de l'autonomie reconnue par la Loi pour les facultés de médecine (CH & U). Par ailleurs, le conseil des doyens des facultés qui se réunit de manière hebdomadaire avec le président de l'université, et le conseil des composantes de Sorbonne Université, ont été des éléments importants de circulation de l'information et de coopération.

Bien que la FM soit représentée de manière satisfaisante dans les Conseils centraux de Sorbonne Université, que deux médecins aient exercé des responsabilités de vice-président de l'université (**Annick Clément** et **Dominique Pateron**), que des participations croisées aux commissions des primes d'investissement universitaires (PIU) facultaires aient été instituées, les universitaires médecins s'investissent encore de manière insuffisante dans la vie de Sorbonne Université. En particulier, sur le plan pédagogique nous partageons peu nos innovations. Cette implication nécessite de développer les actions internationales avec nos universités partenaires, en particulier l'association 4EU+ (Universités de Heidelberg, Varsovie, Prague, Copenhague, et Milan). Une réflexion s'impose pour renouveler parmi nos jeunes universitaires, les cadres de demain qui s'investiront au sein de Sorbonne Université. Les élections des conseils centraux de Sorbonne Université qui approchent constituent une occasion pour mener cette réflexion. Sorbonne Université a mis en place une politique active des anciens de l'UPMC, de Paris 4-Sorbonne et de Sorbonne Université (les « alumni »). La FM s'inscrit dans cet objectif important.

L'harmonisation des relations entre Sorbonne Université et la FM a nécessité de mettre en place le partage de l'information, les circuits décisionnels, et de définir les rôles respectifs. Ce chantier important n'est pas complètement abouti après quatre années, notamment en ce qui concerne le principe de subsidiarité. La mise en place d'indicateurs qualité par Sorbonne Université, retardée par la crise Covid, devrait permettre de mieux étayer les conférences budgétaires et les COM futurs.

3. GOUVERNANCE

Les rôles du doyen et de son équipe décanale, du directeur général et de son équipe de direction se sont accrus dans cette mandature à mesure que le périmètre de la FM s'est étendu. En effet, la recherche est maintenant pilotée au niveau facultaire et non plus universitaire. Une plus grande délégation a donc été mise en place avec l'équipe politique et l'équipe administrative en regard.

Le comité stratégique (président de l'université, président du conseil stratégie et recherche (CSR), président de la commission médicale d'établissement locale (CMEL), directrice générale du groupe hospitalier universitaire (GHU)), qui se réunit mensuellement est devenu un lieu de concertation régulière, d'anticipation, et de réflexion stratégique. Une réunion mensuelle des vices-doyens et vice-doyens délégués a été mise en place pour partager les informations sur les actions conduites et définir collectivement des orientations stratégiques. Une réunion mensuelle des directeurs des services administratifs a également été mise en place par le directeur général de la FM.

Avec la réélection du doyen Riou en 2020, une nouvelle équipe de gouvernance a été mise en place avec **Alain Carrié** (vice-doyen formation), **Serge Amselem** (vice-doyen recherche), **Magali Svrcek** (vice-doyenne chargée des affaires internationales et de l'Europe), **Sophie Christin-Maître** (vice-doyenne chargée de la vie étudiante), **Simon Pouzet** (vice-doyen étudiant). Six vice-doyens délégués sont venus renforcer cette équipe : **Dominique Costagliola** à laquelle a récemment succédé **Anne-Geneviève Marcelin** (chargée de la recherche), **Fleur Cohen** (chargée de la mise en place de la réforme du 2^{ème} cycle et de la

recherche pédagogique), **Jacques Boddaert** (chargé des stages cliniques), **Antoine Monsel** (chargé des ECOS), **Charlotte Lussey-Lepoutre** (chargée du premier cycle dont PASS/LAS) et **Florian Ferreri** (chargé des formations paramédicales) ainsi que plusieurs chargés de mission : **Marie-Christine Renaud** (formation), **Jacqueline Capeau**, **Vincent Mouly**, **Brigitte Autran**, et **Alain Chédotal** (recherche). Pour présider les commissions de la FM ont été nommés : **Olivier Benveniste** (commission santé des habilitations à diriger les recherches), **Anne-Geneviève Marcelin** (commission des primes d'investissement universitaires, PIU), **Patrick Tounian** et **Catherine Lubetzki** (commission mixte, hospitalière et universitaire, de la révision des effectifs hospitalo-universitaire), **Florence Tubach** (commission de déontologie et d'intégrité scientifique), **Olivier Fain** (commission DU/DIU) et **Pierre Coriat** auquel a succédé **Ariel Cohen** (commission de cumul des activités accessoires).

La création de Sorbonne Université s'est accompagnée de la nomination d'un directeur général de la FM, **Thierry Lardot**, avec une restructuration de l'administration autour de 8 directions : direction des finances (DFA, **Ludivine Komvos-Houlard**) avec transfert de compétences pour la gestion d'un budget de 85 MEuros hors SAIC (15 agents), direction des ressources humaines (DRH, **Marie-Claude Dormieux**) avec transfert des compétences dans la gestion des IATSS en sus des hospitalo-universitaires (14 agents et 300 personnels rattachés), direction de la recherche et de la valorisation (DRV, **Violaine Désiré**) avec transfert des compétences de la DR&I universitaire (6 agents), direction des formations en santé (DFS, **Farida Khennane**) dans le périmètre ancien recomposé avec les services suivants : PASS/LAS et IFSI, 2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle et DU, transfert du master en FM, pilotage et CANUP (100 agents) ; direction technique et de l'exploitation (DTE, **Catalin Sechilariu**) (40 agents), direction de l'informatique (DI, **Pierre Sivisay**) (5 agents) ; direction juridique et vie institutionnelle (DJVI, **Sonia Bertin**, nommée directrice générale adjointe) et enfin direction générale (DG) avec création d'un axe pilotage, d'un service juridique et vie institutionnelle, hygiène et sécurité, et d'un service de communication (9 agents)

3.1. Recrutements hospitalo-universitaires

La commission hospitalo-universitaire fonctionne de manière harmonieuse et le classement final n'a pas posé de difficulté ces dernières années. Une étape de présélection des candidats, l'établissement de règles transparentes, et une souplesse de fonctionnement ont permis à la commission de travailler sereinement tout en conservant sa capacité à s'adapter aux événements imprévus et aux orientations des autorités de tutelles, en établissant des choix stratégiques clairs et en respectant nos jeunes candidats. Le travail en commun des parties hospitalière (proposée par le PCMEL) et universitaire (proposée par le doyen et issue du conseil de faculté) a été également un élément d'harmonisation des décisions. Le niveau des candidats est jugé excellent, traduisant l'attractivité de notre faculté, y compris pour des disciplines considérées ailleurs comme en difficulté. L'équilibre entre la recherche, l'enseignement et le soin est reflété par les critères de jugement pondérés utilisés par la commission des effectifs. Cet équilibre entre pédagogie et recherche pour l'évaluation universitaire des candidats est loin d'être homogène dans toutes les facultés de médecine françaises et la FM de Sorbonne Université semble à la pointe du sujet, réalisant déjà la plupart des recommandations faites par le groupe de travail commun entre le conseil national des universités (CNU) et la conférence des doyens de médecine.

On constate une proportion de plus en plus importante de promotions de MCU-PH en PU-PH (de 50 % en 2013 à 90 % en 2019). Ceci se traduit par un turnover plus conséquent des postes de MCU-PH qui s'associe à une durée raccourcie entre les nominations MCU-PH et PU-PH. Le choix d'un MCU-PH est au moins aussi important que celui d'un PU-PH et engage au

moins autant la FM. Au cours de la mandature, nous avons assisté à une évolution intéressante vers la parité des nominations tant au niveau des MCU-PH que des PU-PH, marqué en 2020 par une proportion remarquable de 80% de femmes nommées PU-PH. Par ailleurs, la parité est de règle dans tous les Conseils et commissions de la faculté.

3.2. Personnel IATSS

La création de Sorbonne Université s'est accompagnée de restructuration importante avec transferts de nombreux postes IATSS du précédent échelon universitaire (ex-UPMC) vers la FM. Ces transferts ont nécessité des arbitrages et des aménagements des locaux nécessitant parfois des travaux conséquents ce qui a pris du temps. Il a parfois été nécessaire de transférer en bloc certaines équipes de manière transitoire sur la FSI pour des commodités de gestion, ce qui a pu faire croire, à tort, à des transferts de postes de la FSI vers la FM. Par ailleurs, la gestion de certaines structures transversales (UMS, instituts transversaux) ont pu passer d'une faculté à une autre mais les modifications de postes et de masse budgétaires sont neutres pour l'université et doivent être considérées comme telles par les facultés puisqu'elles restent des structures transversales dont la révision des effectifs est d'ailleurs décidée de manière centrale et collégiale.

Un pôle IATSS a été institué, avec la création d'un poste de gestionnaire RH chargé d'un portefeuille des personnels de recherche et des doctorants contractuels sur masse état, l'activité recherche/SAIC étant répartie sur deux gestionnaires dont l'une était rattachée à la DR&I jusqu'à son transfert au sein de FM en septembre 2021. Chaque année, la FM recrute une vingtaine de contractuels saisonniers pour faire face aux inscriptions.

3.4. Pilotage

Installé à la FM depuis septembre 2019, le pilotage a pour mission de contribuer à l'aide à la décision par la construction de tableaux de bord et d'indicateurs. A cette fin, le pilotage repose sur un réseau de pilotes métiers (formation, recherche, ressources humaines, financier et patrimoine) permettant la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives. Afin de fiabiliser les données remontées, le pilotage intègre depuis mars 2020 les missions de contrôle interne de la FM en lien avec le niveau universitaire. Le pilotage, par ses liens transverses, est sollicité pour la réalisation d'audits, les remontées d'enquêtes, pour représenter la FM dans les groupes de travail au niveau universitaire. Aussi, il répond aux demandes diverses de la gouvernance et des directions (études de marchés, calculs de coûts complets). La chargée de pilotage de la FM est la référente facultaire de la direction de l'aide au pilotage (DAP) et de la direction de la qualité et contrôle interne (DQCI) au niveau universitaire.

3.5 Communication

Le service de communication de la FM (**Aurélié Ermont** et deux agents) a été créé au moment de la fusion entre les deux universités UPMC et Paris 4-Sorbonne et travaille en lien avec ses homologues de la FL, de la FSI, et de l'université ainsi qu'avec la cellule de communication du GHU ou celle de l'AP-HP. Le service travaille sur deux axes principaux, la communication externe (presse, ligne éditoriale des documents papiers, création et gestion des sites web et des réseaux sociaux) et communication interne (gestion des événements, le

numérique avec les intranets et la lettre électronique mensuelle Médiscop, gestion des commandes de goodies et produits dérivés).

Le service réalise un suivi des communiqués de presse avec le doyen, souvent en lien avec l'AP-HP et les EPST, et toujours avec le service presse du niveau universitaire. En ce qui concerne l'édition papier, un grand nombre de brochures, affiches, flyers sont réalisés en suivant la charte graphique de Sorbonne Université, notamment la brochure des formations en santé et le catalogue de DU et DIU. Les événements s'échelonnent au cours de l'année comme la fête de la science sur le site Pitié, les journées consacrées au personnel (Ensemble c'est bien, Déjeuner de Noël) ainsi qu'une partie de la gestion de la Journée Portes Ouvertes depuis 2020. Le site web de la faculté a été mis en place en deux versions successives et en anglais pour s'ouvrir à l'international. L'installation des intranets pour les étudiants et les personnels a été gérée par le service de la communication durant cette période. Par ailleurs, le service aide à la création de sites web pour les laboratoires, comme l'IHU ICAN ou le centre de myologie et propose des formations et de l'aide en ligne durant toute l'année. Une lettre électronique thématique sur les ressources humaines a été mise en place par **Pascale Béchu**.

Enfin, la place grandissante des réseaux sociaux a amené la FM à créer des comptes Twitter, Facebook, Instagram, et LinkedIn ainsi qu'une chaîne YouTube, dont les contenus sont régulièrement alimentés.

4. LA FORMATION

Une des missions de la FM est d'assurer la formation des futurs médecins et de nombreux professionnels de santé soit dans le cadre de la première année d'orientation dans les filières de santé (médecine, sciences pharmaceutiques, odontologie, maïeutique), soit dans le cadre des nombreux instituts paramédicaux que nous accueillons (Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), psychomotricité, orthophonie, orthoptie, kinésithérapie podologie, ergothérapie) faisant de notre faculté une faculté de santé.

4.1. Service pédagogique numérique (SPN)

Le SPN assure le déploiement, le fonctionnement et l'assistance des outils numériques pour les enseignements en formation initiale et continue. Il impulse également de nouvelles pratiques pédagogiques comme l'hybridation des cours. Le SPN a mis en œuvre une refonte complète des plateformes pédagogiques Moodle (PASS et Médecine). Par ailleurs, le service a fait des benchmarks de solutions d'enregistrement/diffusion de cours et d'interactivité en temps réel, puis déployé et administré les solutions Panopto et Wooclap. L'équipe a été renouvelée via le recrutement de 6 personnes, ainsi que les équipements audiovisuels et les espaces bureaux.

Le SPN accompagne les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de nouveaux parcours de formation (environ 1000 espaces de cours sur Moodle) et la production audiovisuelle (cours enregistré en studio, interviews/clips/documentaires réalisés, création d'animations). Il a formé les enseignants, gestionnaires et étudiants documentaires à l'utilisation des outils numériques déployés (environ 300 personnes formées). Le SPN participe au pilotage de groupes de travail inter-facultaires (plateformes pédagogiques, hybridation, catalogue des services, catalogue des formations).

4.2. Gestion des plannings

Une nouvelle solution de gestion de planning (logiciel Hyperplanning) a été retenue par la FM. Il s'agit d'un puissant outil collaboratif de construction et de communication reconnu par le monde académique, la société propriétaire disposant de son propre data center et offrant un environnement sécurisé certifié. Ce logiciel permettra notamment pour les étudiants et les enseignants de connaître en temps réel les salles dans lesquelles les cours ont lieu. Après avoir suivi une formation de base début septembre, un groupe de travail initial s'exerce déjà à son utilisation et doit permettre une appropriation progressive du logiciel et de préparer le terrain pour les autres membres de la communauté.

4.3. Première année des études de santé (PASS/LAS)

Au cours de l'année universitaire 2018-2019 l'expérimentation PACES adaptée/AlterPACES a été mise en place pour lutter contre le phénomène de file d'attente (2/3 des étudiants reçus en médecine étaient alors des redoublants de PACES) et pour permettre aux « reçus-collés » (>10/20 de moyenne sans accès à une filière de santé) d'être réorientés vers une licence où ils pouvaient bénéficier de leur seconde chance (AlterPACES).

Pour garantir une équité entre étudiants, la FM a obtenu une augmentation du *Numerus clausus* (NC) médecine (de 323 à 475 places) pour cette année de transition. La répartition de ces places était de 238 pour les redoublants de PACES (soit plus que les 2/3 des 323 places que nous leurs devions) et de 237 places pour les nouveaux étudiants (PACES adaptée) ce qui était un des objectifs de notre expérimentation. Au total, ces 100 places dites « AlterPACES », portaient le NC de cette génération qui inaugurerait notre expérimentation à 337 places, soit la plus forte augmentation depuis plus de 10 ans. Par la suite, la FM a veillé à poursuivre un effort d'augmentation régulière du contingent de places accessibles dès la première année (PACES adaptée jusqu'en 2019-2020 puis PASS en 2020-2021). Au total, nous sommes passés de 323 places de médecine proposées à la génération des néo-bacheliers de 2017-2018 à 420 places offertes à ceux de 2021-2022, soit près de 30 % d'augmentation, sans avoir oublié notre objectif initial d'inverser la tendance : 2/3 des étudiants qui arrivent aujourd'hui en 2^{ème} année y ont accédé en un an, et ce tout en conservant une véritable deuxième chance avec 30% des places restant toujours accessibles par les cursus de licence (AlterPACES puis LAS).

Depuis l'année 2020-2021, la réforme du premier cycle (R1C, PASS/LAS) a représenté une évolution de l'expérimentation initiale. Bien qu'elle ne se soit pas faite sans difficulté, cette transition a été facilitée par une dérogation qui nous a permis, uniquement pour l'année 2020-2021, de proposer un schéma de sélection relativement simple aux lycéens et à leurs parents. Ainsi, à Sorbonne Université, le PASS constituait la seule voie d'accès directe, en un an, aux filières de santé alors que les LAS ne le permettaient qu'à partir de la 2^{ème} année de licence, se rapprochant ainsi de notre procédure AlterPACES. Cette dérogation a permis également de prendre en deuxième année 70% des étudiants venant de la filière PASS et 30 % de la filière LAS.

La mise en place de la R1C a imposé des adaptations pédagogiques à la fois pour le PASS et pour les LAS, en lien avec la FSI et la FL :

- Le PASS a comme différence avec la PACES de devoir comporter une partie d'enseignement « disciplinaire » (souvent appelé « mineure disciplinaire ») qui permet à l'étudiant « reçu-collé » de se réorienter dans la licence correspondante en LAS2 en obtenant une moyenne > 10/20. Nous avons donc diminué le programme de santé de 60 à seulement 48 ECTS pour y intégrer deux enseignements disciplinaires de 12 ECTS au choix, soit une UE disciplinaire « sciences » en lien avec la FSI pour 1200 de nos 1400 étudiants de PASS (comportant de la physique, de la chimie et de la biologie), soit une

UE disciplinaire de Lettres en lien avec la FL pour 200/1400 étudiants (sciences du langage)

- 12 LAS sont ouvertes à SU, 4 à la FSI et 8 à la FL, où les étudiants reçoivent en plus des 60 ETCS de leur licence, 10 ECTS par an de santé. Ces 10 ECTS de santé sont réalisés entièrement en distanciel, ce qui a nécessité une adaptation des enseignants avec l'aide du service d'aide numérique à la pédagogie de la FM afin de fournir un enseignement sous un autre format, capsules, ED enregistrés, séances zooms interactives le soir et le week-end

Dans les années à venir, nous allons devoir confronter l'idéalisme de la RIC (diversification des profils d'étudiants recrutés) aux réalités du terrain et donner accès aux étudiants de LAS dès la 1^{ère} année. De plus, la répartition entre PASS et LAS arrivant en 2^{ème} année de santé sera de 50/50%. En partenariat avec la FL et la FSI et dans le respect de la cohérence de leurs formations, une adaptation de cette réforme devra être trouvée permettant d'avoir une promotion de DFGSM2 la moins hétérogène possible en terme de connaissances « socles » de santé, noyau indispensable permettant aux étudiants de réussir leurs études, et non pas la coexistence d'étudiants provenant de LAS 1 (où la part de la composante « Santé » sera de 17% du programme (10 ECTS sur un total de 60)) avec des étudiants représentant l'autre moitié de la promotion provenant du PASS dont le programme « Santé » aura représenté 83% des connaissances (48 ECTS sur 60). Au-delà de cette aberration pédagogique il est aisé d'imaginer la complexité de la procédure à mettre en place afin d'assurer l'équité indispensable dans la procédure de sélection entre ces parcours.

La FM a contribué à la mise en place d'un système de tutorat avec comme résultat principal pour nos étudiants de PASS/LAS de ne pas ressentir d'obligation de s'inscrire dans une conférence privée de préparation au concours.

4.4. Mise en place des oraux à la FM

Les oraux pour la sélection des étudiants PASS et LAS (ou anciens AlterPACES) ont été mis en place depuis 2018-2019, première année d'expérimentation et poursuivi (après une interruption covid) pour la première session de la RIC l'an dernier.

Concernant l'ancienne PACES adaptée et le PASS, ces séances d'oraux reposent sur 2 ou 3 épreuves de 20 min en fonction des années comprenant une présentation du projet professionnel (PPP), une épreuve de réflexion sur un problème complexe (sans préparation, RPC) et une épreuve d'analyse et raisonnement à partir d'un document (20 min de préparation, ARED). Les étudiants ont été évalués par des sous-jurys réunissant pour l'épreuve PPP un représentant de chaque filière médecine/maïeutique/odontologie/pharmacie (MMOP) et un représentant de la filière rééducation en 2020-2021, les épreuves RPC et ARED regroupant des jurys de la FM et de la FSI. En 2018-2019, 268 étudiants ont été auditionnés par 30 jurés pendant 4 jours. En 2020-2021, cela a concerné 308 étudiants, 36 jurys durant 4 jours et demi.

Concernant l'admission à partir des filières de licence, les oraux ont été mis en place pour la médecine et la maïeutique à partir de 2019-2020, où 60 étudiants provenant d'AlterPACES L2 ont été auditionnés par un jury unique composé de 7 jurés comprenant des enseignants de la FM, de la FSI et une représentante de la maïeutique. En 2020-2021, les oraux n'ont été organisés que pour l'admission en médecine, les autres filières MMOP ayant organisé leur propre sélection. Nous avons auditionné 160 étudiants (ex-AlterPACES), 100 inscrits en L2 et 60 inscrits en L3 avec 3 mini-jurys tournants composés de 4 jurys, en tout 13 jurys. L'audition consistait en une épreuve unique de présentation du projet professionnel.

Ces oraux se sont déroulés de manière sereine malgré l'enjeu considérable pour les étudiants et n'ont fait l'objet ni de polémique ni de recours juridique à ce jour.

4.5. Réforme du second cycle (R2C) des études médicales

La R2C a été mise en place à la rentrée 2020 avec le repositionnement des enseignements de deuxième cycle du fait de la modification de l'architecture de celui-ci avec les épreuves dématérialisées nationales (ECN) en Octobre de DFASM3 et la sixième année devenue pré-professionnalisante. Cela a entraîné des modifications profondes du squelette des enseignements depuis la deuxième jusqu'à la sixième année. De façon concomitante, les modifications docimologiques ont nécessité la formation des enseignants, qui a été réalisée tout au long de l'année 2020-2021 et se poursuit actuellement : maîtrise des nouveaux formats docimologiques, modification des épreuves facultaires, modification des formats d'enseignement.

Grâce à un département de médecine générale particulièrement dynamique, tous nos étudiants accèdent dorénavant à un stage en médecine générale. La possibilité ouverte par le MESRI de création de postes universitaires non titulaires sur des ressources propres a permis d'obtenir celle de 2 postes de CCA de médecine générale cette année.

4.6. Le Service sanitaire (SeSa)

Le SeSa des étudiants de santé, imposé sans concertation et sans financement approprié, a pour objectifs de les sensibiliser aux enjeux de la prévention primaire, à la promotion de la santé et de permettre la réalisation d'actions concrètes participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé. L'organisation initiale, confiée à un partenaire unique (CRIPS, Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes), n'ayant pas donné entière satisfaction, il a été décidé de reprendre en charge sa gestion complète afin de mieux l'intégrer dans le cursus des étudiants et de réduire son emprise sur le temps de stage. Ce nouveau SeSa a été mis en place effectivement à la rentrée universitaire 2021. Il dure six semaines, 3 semaines de formation et 3 semaines de mise en place des actions dans différentes structures (étalées en journées ou demi-journées). Il s'agit pour les étudiantes et les étudiants en médecine de leur première rencontre avec une population cible qu'ils ont choisie, en dehors de toute relation médecin-patient. Cette rencontre riche peut prendre diverses formes grâce à des projets proposés par la faculté ou développés par les étudiants eux-mêmes. L'équipe du SeSa animée par **Laure Surgers** a mis en place des collaborations avec une vingtaine de structures (santé scolaire, associations impliquées dans la prévention des addictions, des infections sexuellement transmissibles, du cancer ou de discriminations) pour accueillir les étudiants mais certains ont pu faire le choix de développer un projet personnel. A terme, les projets rendront compte de la nécessité de l'inter-professionnalité dans la prise en charge des populations cibles. Les professionnels de santé de demain auront ainsi débuté leurs études avec la prévention primaire comme véritable pilier de la prise en charge des patients, associée à une interdisciplinarité primordiale.

4.7. Stages cliniques

La commission des stages et des gardes (CSG) présidée par **Jacques Boddaert** s'est efforcée d'améliorer la pédagogie en stage en mettant en place plusieurs actions :

- analyse continue de la pédagogie au sein des stages via les évaluations de stage (site PAS);
- collaboration raisonnée avec les représentants des étudiants ;

- intervention de membres de la CSG dans les services avec difficultés signalées ou lancement d'enquêtes administratives le plus souvent conjointes avec le GHU en cas de difficultés importantes ;
- déploiement des contrats pédagogiques au sein des stages et des chartes de stage ;
- renforcement de la docimologie d'évaluation au sein des stages pour se préparer à la R2C, intégrant sémiologie, apprentissage du raisonnement clinique (ARC), examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) ;
- évaluation sur l'ensemble des terrains de stage de DFGSM3 en 2019 des points forts/points faibles pédagogiques et du déploiement des modalités docimologiques ;
- création et actualisation d'un Guide des Stages intégrant toutes les problématiques rencontrées en stage ;
- élaboration de procédures (lien avec le service de médecine universitaire (SIUMPPS), césure, dérogations, difficultés en stage, paiements des gardes) ;
- déploiement de procédures d'ouverture de nouveaux stages ou gardes sur des critères de formation
- réorganisation des stages en lien avec les contraintes de la R2C ;
- intégration du service sanitaire au sein des stages.

Un projet de création d'une nouvelle plateforme répondant mieux aux problématiques rencontrées en stage (**Yannick Mahé**) est en cours ainsi que la création/renforcement d'une structure autour de la problématique de la maltraitance et du harcèlement.

4.8 Examens cliniques objectifs et structurés (ECOS)

L'introduction des ECOS dans la R2C modifie profondément l'enseignement médical et son évaluation, notamment pour le certificat de compétence clinique et l'examen national classant (ECN) qui déterminent le choix de la spécialité médicale au 3^{ème} cycle et la subdivision d'internat. **Antoine Monsel** est en charge de l'organisation des ECOS. L'implication de la FM est déterminante afin de garantir à nos étudiants une formation de qualité et la réalisation de leurs objectifs professionnels.

La FM a bénéficié d'un financement de 170 kEuros (pour moitié via le MESRI et pour moitié via le Ministère de la santé et l'APHP) pour l'organisation des ECOS, et ce financement devrait être augmenté et surtout pérennisé selon les annonces récentes du MESRI. Les premiers ECOS facultaires ont été organisés au printemps 2021 sur le campus Pierre et Marie Curie (2 demi-journées, 523 étudiants de DFGSM3, 290 enseignants, avec l'aide logistique de 40 étudiants de DFGSM2, et 14 circuits de 5 stations) et a fait l'objet d'un débriefing collectif et d'une communication sur Médiscopie. Les ECOS facultaires de 2022 comporteront des innovations avec une station technique par circuit (ponction d'ascite, ponction lombaire, ponction pleurale, massage cardiaque, injection intramusculaire, suture) et la saisie des évaluations sur tablette numérique. Un cycle de formation aux ECOS des enseignants de la faculté est lancé, un guide méthodologique d'écriture d'ECOS de la FM Sorbonne Université a été réalisé, et des questions ECOS sont intégrées aux conférences facultaires (en lien avec le déploiement du référentiel R2C)

4.9. Réforme du troisième cycle des études médicales (R3C)

L'organisation du 3^{ème} cycle des études médicales est effectuée au niveau régional sous l'égide de la conférence des doyens de santé d'Île-de-France dont le doyen **Riou** assure la présidence. Néanmoins, la réforme du 3^{ème} cycle a intensifié le rôle des coordonnateurs de DES et des pilotes de formation spécialisée transversales (FST) et nécessité la mise en place d'une

structure administrative d'appui au sein de la FM. La FM gère par l'intermédiaire de ses coordonnateurs 8 DES et par l'intermédiaire de ses pilotes 3 FST.

La FM est particulièrement impliquée dans les projets régionaux comme la réalisation d'une véritable école de chirurgie et d'un centre du don du corps, dossiers portés par la conférence des doyens d'Île-de-France et l'AP-HP.

4.10. Etudes de maïeutique

La FM comprend une formation de maïeutique (185 étudiants, dirigée par **Michèle Rivière** ; Directeur scientifique **Marc Dommergues**).

La FM participe à un projet de regroupement des deux écoles de l'AP-HP, d'ailleurs dirigées par la même directrice, dans le cadre d'un projet immobilier ambitieux qui concernerait le site de Tarnier. L'objectif connexe est de passer d'une gestion AP-HP à une gestion universitaire dans le cadre d'une co-tutelle de Sorbonne Université et de l'Université de Paris. Dans cet objectif et celui de l'universitarisation de cette formation, la FM a mis au recrutement son premier poste de MCU en maïeutique, dans le cadre d'une campagne de création de postes par le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI).

4.11. Etudes paramédicales

La FM participe à la formation de très nombreux professionnels de santé au sein de différentes écoles : instituts de formation en soins infirmiers (IFSI, 11 écoles et plus de 4000 étudiants), psychomotricité (530 étudiants), orthophonie (560 étudiants), orthoptie (260 étudiants), kinésithérapie (450 étudiants), podologie (50 étudiants), ergothérapie (175 étudiants). Certaines de ces formations ont maintenant un niveau universitaire de master. La charge d'enseignement pour plusieurs de nos collègues s'est ainsi considérablement accrue ainsi que la charge administrative pour nos collègues qui ont accepté celles-ci (**Florian Ferreri** pour les IFSI, **Peggy Gatignol** et **Georges Lamas** pour l'orthophonie, **Anne Gatecel** et **David Cohen** pour la psychomotricité, **Jérémy Sellam** pour la podologie, **Pascale Pradat-Dhiel** pour les kinésithérapeutes ergothérapeutes) sans que les dotations en provenance de l'État ou de la Région n'aient toujours été à la hauteur. C'est notamment le cas pour la psychomotricité où la carence de l'État est pour l'instant compensée par une subvention de la Région Ile-de-France que nous avons pu récemment négocier. La direction de ces formations par des paramédicaux est souvent fragile du fait de leur statut parfois mal précisé, des difficultés de gestion de leur carrière et de la valence budgétaire de leur poste, alors même que certains sont également très impliqués dans la recherche. Ceci contraste avec l'enjeu important de ces formations dans la construction des soins de demain, les efforts déployés ces dernières années pour élever le niveau universitaire de ces formations et avec l'ambition du master santé de créer les nouveaux métiers de la santé. La FM a créé les premiers postes d'enseignants chercheurs en orthophonie (1 PUPH, 1 MCUPH) et a l'intention d'étendre ces ouvertures vers la psychomotricité et l'orthoptie en lien avec les créations de nouvelles sections du CNU. En lien avec l'UPEC et l'Université de Paris, la FM a participé à la création de diplômes d'infirmiers de pratiques avancées (IPA) pour les cinq premières disciplines créées (maladies chroniques, onco-hématologie, hémodialyse-transplantation rénale, santé mentale, urgence) en attendant les décisions ministérielles à venir sur plusieurs nouvelles disciplines (prélèvements d'organes et de tissus et transplantations, gériatrie, pédiatrie) que la FM appelle de ses vœux. Ces formations d'IPA sont intégrées dans le master santé de la FM.

Il a été décidé lors d'un récent conseil de Faculté de créer une commission des études paramédicales, présidée par **Florian Ferreri** et préfiguration du futur conseil des études

paramédicales (orthophonie, orthoptie, psychomotricité, soins infirmiers et autres formations) faisant pendant au conseil des études médicales.

4.12. Master Santé et Doctorat

Depuis la fusion, la FM organise deux masters, le master santé (**Philippe Cardot** puis **Kiyoka Kinugawa**) et le master santé publique (**Fabrice Carrat**). Afin de renforcer la direction du Master santé, la FM a mis au recrutement son premier poste de MCU en sciences infirmières

Les équipes de recherche, y compris les groupes de recherche clinique (GRC), ont accès à de nombreuses écoles doctorales qui répondent de manière satisfaisante à nos besoins et à la formation des doctorants. Ces écoles doctorales sont gérées au niveau universitaire. Plusieurs programmes doctoraux dynamiques, notamment internationaux, ont été créés dans le cadre des IHU, de l'institut universitaire de cancérologie (IUC) et des instituts transversaux de Sorbonne Université (IUIS-institut universitaire d'ingénierie en santé ; ISCD-institut de la sciences du calcul et de la donnée; SCAI-Sorbonne center for artificial intelligence). La FM a obtenu la gestion des contrats doctoraux de ses équipes de recherche.

4.13. DU/DIU et formation continue

La FM est la première de France en terme de nombre de diplômes d'université (DU, n=129) ou interuniversitaires (DIU, n=144), avec un total de 273, et elle dispose d'un OGDPC Organisme de gestion du DPC Médecins (OGDPC) qui est le plus actif en France. Cette intense activité de formation continue, sous la direction d'**Olivier Fain**, représente des actions pédagogiques majeures et des ressources financières importantes à la fois pour les services et laboratoires qui assurent ces formations, pour la FM et pour Sorbonne Université. Dans le cadre de la création de Sorbonne Université, la formation continue a été scindée en 3 services facultaires et la FM est enfin maître de son destin en ce qui concerne cette formation. Ce projet n'avait pu aboutir il y a plus de 10 ans alors même que la formation continue en médecine représentait 80% de la formation continue de l'ex-UPMC. Ainsi, en 2019, a été créé le service de formation continue de la FM sur le campus Pierre et Marie Curie (18 agents), rattaché à la DFS de la FM. Au-delà du contrôle politique c'est aussi la gestion quotidienne de ces formations qui est améliorée, que ce soit le paiement plus rapide des enseignants, l'organisation des enseignements eux-mêmes ou la gestion des dépenses des ressources financières ainsi générées.

4.14. Simulation

La simulation est devenue un élément incontournable de la formation des professions de santé. Avec des moyens et des locaux limités, le département de simulation (**Yonathan Freund**) a réussi à proposer une offre de formation en simulation pour le 2^{ème} cycle très importante, basée sur deux sites, Pitié-Salpêtrière (plateforme universitaire, **Jérémy Leroy**) et Trousseau (plateforme hospitalo-universitaire Pulse orientée vers la pédiatrie et la néonatalogie, **Arnaud Petit**). Le département de simulation a obtenu de nombreux succès aux appels d'offres de simulation de l'ARS Ile-de-France ces dernières années, en particulier sur des projets multi-professionnels ou paramédicaux. Des travaux importants ont été lancés au-dessus de l'amphithéâtre Charcot à la Pitié-Salpêtrière afin de disposer à la rentrée 2022 d'une plateforme universitaire rénovée de simulation.

La formation du 2^{ème} cycle occupe une place prépondérante dans les formations organisées par le département de simulation. Plus de 10 disciplines ont pu créer des ateliers dans le département : des formations sur mannequins à la prise en charge des urgences vitales,

des ateliers de simulation procédurale ou encore l'enseignement aux gestes sensibles comme les ponctions lombaires ou touchers pelviens. La simulation englobe le savoir-faire mais également le savoir-être. La formation de nos étudiants à l'entretien avec les patients (information, consentement, annonce) ou leurs proches (pédiatrie, annonce de gravité ou de décès, don d'organes) a été développée. En 2021, l'échographie a constitué le principal investissement du département afin de développer l'enseignement de cette pratique pour de nombreuses disciplines : radiologie, urgences, réanimation, et gestes techniques.

En 2022, l'offre va s'étendre à la formation délocalisée dans les services hospitaliers, et ainsi commencer le développement de la formation des étudiants de 3^{ème} cycle. Les départements d'enseignement sont impliqués dans ce développement et utiliseront les outils de simulation pour la formation des externes et internes au sein de leurs services.

4.15. Double cursus médecine-science

Dans le cadre du classique double cursus médecine-sciences, la FM a mis en place une diversification unique en France avec trois parcours différenciés, médecine/biologie (**Philippe Couvert**), médecine/numérique (**Pierre-Yves Boëlle**), et plus récemment médecine-ingénierie (**Marie-Aude Vitrani**). Des discussions sont en cours avec la FL pour un quatrième parcours médecine/sciences humaines, en sachant que nos étudiants ont la possibilité de s'inscrire à ce parcours à l'Université de Paris et le font avec succès.

4.16. Formation et recherche en pédagogie médicale

Depuis 2020, **Fleur Cohen** est en charge de la formation et de la recherche en pédagogie médicale, préfiguration à la création d'une structure de recherche sur cette thématique. La structuration de la recherche en pédagogie s'est concrétisée par l'organisation de réunions de recherche, toutes les 6 semaines, avec une quarantaine de participants à chaque fois, comprenant : une revue de la littérature pédagogique, les résultats de projets de recherche en pédagogie menés dans notre université, et la présentation et l'aide au montage de projets de recherche en pédagogie. Au total, une dizaine de projets de recherche publiés ou en voie de publication ont été présentés, et une dizaine d'autres ont pu être présentés, et pour certains déjà mis en œuvre. Un partenariat avec la Fondation Sorbonne Université a été initié pour la création de podcasts pédagogiques.

Le DIU de pédagogie médicale est co-organisé par la FM de Sorbonne Université et l'Université de Paris, et l'ensemble des facultés de médecine d'Ile de France sont co-habilités. Il accueille chaque année une centaine d'enseignants engagés dans une carrière hospitalo-universitaire et/ou qui souhaitent se former à la pédagogie médicale. Le programme du DIU qui a été réorganisé sous forme de séminaires à thème, comprend l'immersion sur une plateforme de simulation, une formation au débriefing des étudiants, et l'élaboration d'un projet pédagogique sous forme de mémoire. Un accompagnement méthodologique et une supervision sont proposés aux enseignants de notre faculté candidats au DIU. Pour rappel, l'obtention du DIU de pédagogie ou d'un équivalent (DU de simulation) est un préalable requis à la nomination des universitaires dans la FM.

5. LA RECHERCHE

L'objectif de ce rapport n'est pas de détailler l'ensemble des actions de recherche qui relèvent plus de chaque unité et rentrent dans une évaluation quinquennale différente du cycle du conseil de faculté et qui, par ailleurs, font l'objet d'une évaluation propre (HCERES, universités, et EPST). Il s'agit de porter à la connaissance du conseil de faculté, les actions transversales qui ont été mises en place pendant cette mandature.

Un travail considérable de structuration de la recherche avait été accompli par l'ex-UPMC avec la création de pôles d'excellence et le regroupement de la majorité des unités mixtes de recherches (UMR) en centres de recherche visibles. La FM compte 17 structures de recherche labellisées, 7 centres de recherche, 4 UMR mono-équipes, 3 IHU (institut du cerveau et de la moelle-ICM, institut cardio-métabolisme et nutrition-ICAN et Institut de la vision-IDV) et deux unités mixtes de service (UMS). En 2021, la gestion de l'UMS 37 PASS (Production et analyse des données en sciences de la vie et de la santé) issues de la fusion des UMS « Omique » et « Lumic » (dont 80 % de l'activité étaient générés au sein de la FM) est confiée à la FM (transferts de 11 agents). Deux principes ont présidé à la création de ces UMS : une sanctuarisation de la masse salariale des postes afférents (et non pas ceux des réseaux autour des plateformes) et un arbitrage de la révision des effectifs au niveau des doyens des facultés concernées et du président de l'université. En conséquence, les transferts de postes et masse budgétaire de ces structures communes ne constituent en aucun cas un gain ou une perte pour les facultés gestionnaires et ne doivent pas être considérés comme des transferts entre facultés, d'autant qu'ils sont parfaitement neutres au périmètre de Sorbonne Université.

Ce travail de restructuration s'est accompagné d'un effort complémentaire de mutualisation entre UMR qui partagent une proximité géographique, afin de pouvoir faire face au recul des moyens humains accordés ces dernières années par les EPST. Cet effort a eu lieu surtout dans le périmètre du bâtiment du 91 (espaces mutualisés des congélateurs, L2 mutualisé, demandes conjointes d'équipement, pérennisation de services mutualisées) et est également au cœur du projet de rénovation des structures de recherches de l'IGH de Saint Antoine entre le CRSA et l'IPLESP. Un effort de mutualisation commence à se faire également entre IHU.

Des équipes de recherche de plus en plus nombreuses font face à la problématique des données numériques massives et/ou complexes et de l'intelligence artificielle (IA). La création récente, au sein de l'Alliance Sorbonne Université, de SCAI venant compléter les missions de l'ISCD, auxquels participent de très nombreuses équipes de recherche en santé de notre faculté a été une étape fondamentale. Le rapport rédigé par **Dominique Costagliola** a fait l'objet de discussions stratégiques avec les échelons universitaires et facultaires de Sorbonne Université et la construction d'une structure mutualisée confiée à **Pierre-Yves Boëlle** placée dans l'UMS 37 a été décidée.

La FM a lancé un nouvel appel à projets portant la création, en 2019, de 21 groupes de recherche clinique (GRC) qui correspondent à des domaines pointus où la recherche est essentiellement clinique et réalisée par des équipes ayant une expertise de haut niveau dans ces domaines spécifiques. Le conseil stratégie recherche (CSR) a géré l'appel à projet et les grands principes de fonctionnement ont été définis (mandat de 5 ans calqué sur le calendrier des UMR, appel d'offre compétitif, gestion administrative commune, possibilité d'accueil d'étudiants en master et de doctorants).

La FM s'inscrit dans la démarche de Sorbonne Université pour l'obtention du label européen HSR4R (Human Resources Strategy for Researchers) qui contribue à l'attractivité auprès des chercheurs européens et facilite l'obtention de financements de l'union européenne.

5.1. Direction de la recherche (DRV) et Conseil stratégie recherche (CSR)

La DRV, créée en 2018, et installée à la FM en 2019 a vu ses effectifs augmenter notamment au niveau du pilotage pour accompagner les structures de recherche et la politique recherche de la FM comme dernièrement la gestion de la Commission HDR santé.

Des ressources financières importantes, propres à la FM, ont été récemment dégagées pour l'investissement (500 k€/an) et l'aide au montage de projets européens (100 k€/an). Un fonds mutualisé (150 k€/an) a également été mis en place afin d'apporter un soutien exceptionnel sur des projets structurants, notamment les projets mutualisés. Ce fonds a également permis de financer l'organisation de colloques, d'ateliers par nos unités de recherche et la participation des doctorants ou des post-doctorants ayant une communication acceptée à des congrès. Une enveloppe de 60 k€/an a été ouverte pour les GRC. En 2021, la FM a mis en place une dotation recherche d'installation pour les MCUPH nouvellement nommés, sous la forme d'un appel à projet (9 projets financés, 100 k€uros)

De grandes incertitudes existent sur la politique budgétaire que souhaite mener le gouvernement avec la loi de programmation de la recherche (LPR). Bien que la santé ne fasse l'objet d'aucun fléchage particulier (d'ailleurs pas plus que les autres disciplines), il est possible que ce texte, rien que par l'injection de sommes importantes du budget de l'Etat dans la recherche constitue une formidable opportunité. Si le relèvement du budget de l'ANR permet une augmentation du taux de réussite comme cela est annoncé, il faudra que nos équipes se tiennent prêtes à être candidates, quand bien même certaines auraient renoncé par une sélection tellement drastique qu'elle en devient arbitraire et très probablement peu audacieuse. Aujourd'hui, il ne faut pas oublier que les budgets importants se conquièrent à l'Europe et nous avons encore trop peu de chercheurs fondamentaux ou cliniciens qui tentent cette aventure. Même s'il faut saluer les réussites récentes à l'ERC y compris par des cliniciens, et plusieurs succès à l'EIT Health et sur des projets collaboratifs européens.

Le fonctionnement du CSR a été modifié et son classement annuel de la révision des effectifs IATSS n'est plus remis en cause lui donnant une plus grande autonomie de décision. Par ailleurs, les réunions du CSR, du comité de recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRMBSP local) du GHU et de la commission recherche de la CME ont été fusionnées permettant une optimisation du temps et un meilleur partage de l'information et des décisions au périmètre de la FM et du GHU.

5.2. Activités contractuelles et SAIC

Depuis 2018 et malgré la pandémie Covid, les contrats ont fortement augmenté en nombre, avec une belle progression des contrats publics.

	Nombre de contrats			Chiffres d'affaires		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Total contrats sans financement	121	131	155			
ANR	15	4	29	3 634 276 €	1 681 759 €	4 436 940 €
PIA	4	3	4	1 718 323 €	273 689 €	1 057 920 €
Autres contrats publics	36	29	44	3 553 662 €	3 128 377 €	2 944 373 €
Europe hors ERC	4	5	5	925 582 €	1 888 267 €	1 527 979 €
ERC	0	2	1	/	310 000 €	15 000 €
Entreprises	15	17	20	1 283 431 €	1 740 871 €	2 564 310 €
Autres financeurs	43	37	52	5 840 080 €	3 536 322 €	3 890 946 €
Total contrats avec financement	117	97	155	16 955 355 €	12 559 285 €	16 437 468 €
TOTAL	238	228	310			

ANR : Agence Nationale de la Recherche ; ERC : European Research Council ; PIA : Plan d'Investissement d'Avenir

5.3. Instituts transversaux de Sorbonne Université

La FM est particulièrement impliquée dans 3 instituts transversaux de l'Alliance Sorbonne Université : l'ISCD, SCAI, et l'IUIS dont la gestion a été confiée à la FM. Ces instituts participent à l'appel à projets des postes partagés de recherche de l'APHP (1 ou 2 postes par an) ouverts aux internes en fin de cursus, aux chefs de cliniques et aux praticiens hospitaliers. Ils participent également à la formation dans les doubles cursus médecine-science.

L'IUIS est dirigé par **Pierre Mozer** (FM) **Marie-Aude Vitrani** (FSI) pour la direction scientifique et **Christine Boutet-Rixe** comme Directrice exécutive. Le budget annuel, assuré par l>IDEX, est passé de 300 à 817 kEuros auquel il faut rajouter –une dotation de Sorbonne Université dans le cadre du SFRI (Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence), et des subventions européennes de l'EIT Health et plus récemment une subvention de l'AP-HP et de la Fondation Sanofi Espoir.

Des programmes annuels de formation ont été mis en place :

- actions transversales en santé, technologies et innovations en licence, masters, doctorat, post-doctorat, dans les études de santé et cycle de l'ingénieur;
- programme PhD transition (EIT Health);
- programme Innovation Days (EIT Health) : événement étudiant avec acculturation à la « medtech » ;
- programme Fit4Health (EIT Health) d'immersion d'équipes pluridisciplinaires « medtech » au sein de services cliniques.

Sur le plan de la recherche, ont été mis en place des contrats doctoraux (4 par an), des contrats postdoctoraux (2 par an), un appel annuel à projet ISI avec l'APHP (binôme clinicien interne, stagiaire master ingénierie, 4 à 5 projets par an) en 2021, une collaboration avec SUMMIT (prestations en ingénierie pour l'accompagnement des projets de recherche financés par l'IUIS).

Un des projets majeurs de l'IUIS est le projet Autonomia qui porte un enjeu sociétal source d'innovations technologiques en santé : la préservation de l'autonomie des personnes. Il s'agit de la rénovation du bâtiment Pasteur de l'hôpital Charles Foix d'Ivry sur Seine, financée par le contrat plan état régions CPER (6 M€), afin de réaliser une plateforme support à la recherche dans l'objectif d'accélérer la mise à disposition de l'innovation pour l'utilisateur en perte d'autonomie face à la maladie, le vieillissement ou le handicap. Le projet, conduit par **Christine Boutet-Rixe**, s'oriente vers une structure de recherche ouverte et multi partenariale sous tutelle Sorbonne Université et APHP dans une mission de type Unité de Service et un support juridique de type GIP. Ce centre mettra à disposition de la recherche clinique et technologique un milieu opérationnel (1600 m2 indoor et outdoor, capacité d'accueil de 200 personnes) situé au sein d'un hôpital de l'AP-HP, intégré dans l'écosystème santé et plaçant l'utilisateur (patient, famille, aidant, soignant) au centre du dispositif. Autonomia proposera services et collaborations au croisement de l'hôpital, de la ville, et du domicile afin d'éprouver les usages en environnement réel (bancs d'essais en environnement réel ; équipements de domotisation poussée ; espaces vierges flexibles pré-équipés, pré-connectés ; laboratoire de prélèvements avec flux vers des bio-banques ; FABLAB santé ; accès à des cohortes de patients ou de sujets ; télé-recherche ; bureaux et espaces de travail connectés, animations et rencontres).

5.4. Instituts hospitalo-universitaires (IHU)

Issus d'un appel à projets lancé dans le cadre du PIA, les IHU sont des lieux d'excellence scientifique et médicale pour inventer la médecine de demain, les futurs traitements et les nouvelles pratiques dont l'objectif est de favoriser le développement d'une recherche translationnelle qui bénéficie directement au patient. La FM compte 3 des 7 IHU français :

l'institut du cerveau et de la moëlle épinière (ICM), l'institut cardio-métabolisme et nutrition (ICAN) et l'institut de la vision-FOReSIGHT (IDV).

Les décisions politiques aboutissant à la réduction du financement PIA3 pour l'IHU ICM, au refus de financement de l'IHU ICAN pourtant prorogé, et à la limitation du budget octroyé à l'IDV, ainsi que les incertitudes liées au financement des cohortes, amènent la FM à avoir une vision stratégique de la politique des ressources humaines pour la recherche, vision qui ne peut qu'être partagée entre université, INSERM et AP-HP, quand elle n'intègre pas de nouveaux acteurs comme l'INRIA. Sorbonne Université en lien avec ces partenaires, l'INSERM et l'APHP, a décidé de maintenir un soutien fort à l'IHU ICAN en dépit de son non-financement par l'Etat. Des mesures de soutien en financement et en ressources humaines ont été mises en place afin de garantir leur pérennité et d'autres actions à court terme sont en cours d'élaboration.

5.5. Institut universitaire du cancer (IUC)

En 2022, l'IUC fêtera ses 10 ans d'existence. Son périmètre d'action et de collaboration s'est élargi (plus de 500 personnes réparties au sein de 60 équipes de soins et 30 de recherche). Ses actions sont centrées sur 4 axes : formation, recherche, soin et valorisation. L'IUC, créé comme une structure universitaire est devenu une structure hospitalo-universitaire renforçant ainsi les liens avec le GHU. Après le renouvellement du CLIP₂ Galilée et l'obtention du label de l'*European Society of Gynaecological Oncology* (ESGO), l'IUC prépare le renouvellement compétitif du SIRIC Curamus dont il faut rappeler que la construction avait impliqué de manière importante l'ancienne université Paris 4-Sorbonne devenu la FL. L'IUC, en lien avec le GHU, a débuté le processus de labellisation « Comprehensive Cancer Center » par l'*Organization of European Cancer Institutes* (OECI) dont il est devenu membre.

5.6. Fédérations hospitalo-universitaires (FHU)

Lors du dernier appel à projets de l'AP-HP (conjointement avec l'INSERM et les universités) des FHU (qui ont succédé aux DHU), 6 ont été créés dans notre périmètre, dont 3 avec la FM en sceau principal (FHU PREMA **Harry Sokol** ; FHU IMPEC **Yonathan Freund** ; FHU MAMUTH, **Raphaël Vialle**)

6. LA VIE ETUDIANTE

De 2018 à 2020 suite à la création de Sorbonne Université, la vie étudiante de la FM a été gérée par la FSI de manière temporaire et sans que le service rendu ne nous ait donné entière satisfaction. Le service de la vie étudiante de la faculté de médecine (VEFM), au service de tous les étudiants inscrits à la FM, a donc été créé en 2020 avec la nomination d'une vice-doyenne (**Sophie Christin-Maître**) et une équipe administrative de 4 personnes (direction et pôles social, associations d'étudiants et culturel). Les objectifs de la VEFM sont de renforcer la sensibilisation et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles au sein de la FM, de lutter contre toutes les discriminations, d'améliorer la qualité de vie, et de promouvoir le développement durable. Parmi les principales actions menées il convient de citer :

- des aides financières pour les étudiants boursiers et non boursiers avec en particulier la mise en place du « welcome pack » (bon d'achat pour un ordinateur), des aides au logement, une exonération éventuelle des droits d'inscription ;
- des aides vis-à-vis des associations d'étudiants : organisation du forum des associations, aide logistique pour la conception, la rédaction des différents projets soumis par les associations d'étudiants afin qu'ils puissent être sélectionnés et financés par le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de Sorbonne Université ;

- une amélioration des lieux de vie des étudiants, avec transformation des espaces de travail du bâtiment 105, mise en place d'espaces de repas et de fontaines à eaux, installation de distributeurs de protections hygiéniques gratuites sur le site de la Pitié-Salpêtrière et Saint Antoine afin de lutter contre la précarité menstruelle. Des armoires pour recharger les ordinateurs sont commandées. Ces projets ont été financés par la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC), versée par les étudiants lors de leur inscription ;
- une amélioration de la qualité de vie des étudiants avec mise en place d'un atelier de photographie, de cours de sophrologie, de cours de cuisine utilisant les produits des paniers repas solidaires ;
- le renforcement des liens avec le service des sports de la FSI et de la FL ;
- une prise en charge d'éventuels troubles psychologiques grâce à un psychologue disponible sans rendez-vous deux fois par semaine dans les locaux de la FM, en partenariat avec le service universitaire de médecine préventive et de prévention de la santé (SUMPPS) ;
- la mise en place du fil rouge (numéro d'appel dédié avec réponses données par des étudiants) ;
- la mise en place des médecins « référents » de Sorbonne Université. Les étudiants peuvent être mis en relation s'ils le souhaitent avec un médecin « senior » de Sorbonne Université afin de bénéficier d'un accompagnement tout au long de leurs études ;
- l'organisation du forum des carrières, réunion annuelle destinée aux 5^{ème} et 6^{ème} années de médecine afin qu'ils rencontrent des médecins de toutes les spécialités, internes ou seniors avec différents modes d'exercice. Ces rencontres appréciées des étudiants ont pour but d'aider à leur choix professionnels ;
- plusieurs actions de sensibilisation ont été menées par la VEFM, en lien avec le SUMPS ou le CROUS, comme les petits déjeuners équilibrés distribués gratuitement devant la FM ou des actions de dépistage de pathologies, en particulier d'infections sexuellement transmissibles.
- les bourses « tremplin » de 5000 euros mise en place par Sorbonne Université vont être distribuées à 15 étudiants de la FM (7 en médecine, 4 en orthophonie, 4 en orthoptie).
- le nombre d'emplois étudiants, qui a augmenté de manière très significative.

Le Bien Etre et Paroles Etudiantes (BIPE) est une structure présente à la FM depuis plus de 10 ans, coordonnée par **Agnès Hartemann** depuis 2020. Les rendez-vous avec les tuteurs du BIPE sont confidentiels et gratuits. Les tuteurs du BIPE sont des médecins de la FM formés à l'écoute. Ils accompagnent les étudiants pour la gestion du stress, leurs problèmes en stage (encadrement, harcèlement), leurs difficultés pédagogiques, leurs questionnements sur leur avenir. Le BIPE est aussi ouvert depuis 2020 aux internes des hôpitaux de SU. Parmi les actions du BIPE en 2021, il faut souligner :

- 160 étudiants ont contacté le BIPE et 36 tuteurs/tutrices ont reçu des étudiants ;
- 40 tuteurs ont été formés, un dossier d'informations et Conseils pédagogiques pour les tuteurs a été élaboré, et une séance de debriefing des tuteurs a été organisée ;
- 1 séance de debriefing avec les responsables du tutorat médecine a été mise en place ;
- 3 séances « apprendre à apprendre » ont été organisées en présentiel en juin 2021 ;
- le site internet du BIPE a été mis à jour.

Le BIPE et la VEFM assurent l'information et le lien avec le Centre National d'Appui (CNA) et sa plateforme, créés en juillet 2019 dont les missions sont d'accueillir, soutenir, informer, et accompagner les étudiants du 2^{ème} et 3^{ème} cycle.

Plusieurs enquêtes administratives ont été lancées après des alertes concernant des propos ou des comportements sexistes, discriminatoires, ou inappropriés, particulièrement au cours des stages. En conséquence, la plupart de ces enquêtes ont été déclenchées par la gouvernance du GHU (directrice générale, président de la CMEL, doyen). Les fraudes constatées aux examens ont systématiquement fait l'objet d'une saisine de la section disciplinaire de Sorbonne Université

7. LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Le service des relations internationales a été créé en janvier 2020 avec la nomination d'une Vice-doyenne des relations internationales (**Magali Svrcek**) et une équipe administrative de 2 personnes. Une feuille de route a été élaborée autour de trois axes : mobilité sortante, mobilité entrante, développement (partenariats, passerelles formation/recherche, procédures...). Le service des relations internationales s'est intégré aux réseaux existants au sein de Sorbonne Université (participation à des groupes de travail universitaire, projets européens, logements, 4EU+, associations étudiantes) et en dehors (EAIE, Campus France, Scope/Score, ECTS Médecine) et a tissé des liens avec l'APHP et la préfecture. Une coopération étroite avec la direction de la recherche permet de mutualiser certains accords. Le projet d'internationalisation est décisif pour élargir nos accords auprès des universités les plus prestigieuses.

Parmi les principales actions menées il convient de citer :

- un inventaire des partenaires internationaux (60 à ce jour) a été mis en ligne sur le site de la faculté. Une cartographie avec un moteur de recherche est disponible.
- la création d'un bureau d'accueil pour les chercheurs étrangers qui propose une aide aux démarches administratives, notamment pour l'obtention de visas (60 conventions d'accueil ont été signées depuis juin 20). Des relations ont été nouées avec la préfecture pour simplifier les démarches.
- les modalités et le calendrier de candidature pour la mobilité entrante et sortante ont été revues. Le logiciel Moveon a été installé et configuré, permettant de gérer les accords, les candidatures et les bourses ;
- *Mobilité sortante* : La promotion des mobilités a été effectuée à partir du printemps 2020. Une brochure dédiée et un site internet ont été créés. Les différentes réunions d'information ont réuni environ 300 personnes. Plus d'une centaine de dossiers de candidature ont été déposés (pour les mobilités de stage et d'études). Une commission mixte relations internationales – pédagogie a été créée (réunion mensuelle) afin de valider les nouveaux accords, les dossiers de candidature et assurer un suivi de tous les dossiers importants. Une équipe de 6 référents pédagogiques a été mise en place (**Andreas Hartmann, Charles-Edouard Luyt, Belen Diaz, Marc Sanson, Eleonor Rivin Del Campo, Antonio Rainone, Frédéric Gay**). La mise en place des procédures pour les mobilités étudiantes s'est accompagnée de la définition des critères de sélection et d'attribution des destinations, mis en ligne sur le site de la FM. Cela répond à un souci de transparence vis-à-vis des étudiants, mais aussi de l'agence ERASMUS, comme cela avait été souligné lors du dernier audit. Les étudiants peuvent être candidats pour 1 ou 2 semestres au choix. Le calendrier a été aligné pour médecine et orthophonie (3 vagues de candidature, en novembre, janvier et juillet). Un montant global de 127 k€ a été obtenu pour des bourses aux étudiants qui partent en mobilité. Les informations détaillées ont été mises en ligne. Des bourses pour les mobilités de moins de deux mois (non prises en charge par l'agence ERASMUS) sont désormais possibles pour les étudiants ne répondant pas aux critères sociaux d'attribution. Ce financement (400 euros), provient de fonds IDEX et peuvent servir aux étudiants qui partent en stage l'été. Le nombre de mobilités de stage ou d'étude devrait passer de 10 à 90 en 2 ans. Il est nécessaire de développer les mobilités sortantes des étudiants paramédicaux : plusieurs partenariats internationaux ont été signés pour l'orthophonie, des discussions sont en cours avec l'orthoptie et la psychomotricité.
- *Mobilité entrante* : Une offre de cours a été élaborée avec un syllabus détaillé ainsi qu'une liste de stages disponibles pour les étudiants en mobilité entrante (de la 3^{ème} à la 5^{ème} année). Les dates des stages des étudiants entrants ont été alignées avec celles des étudiants de la faculté afin de faciliter leur intégration dans les services. La procédure d'acceptation des stagiaires a été revue avec les chefs de service. Une procédure conjointe avec l'AP-HP a été mise en place pour l'accueil des étudiants entrants (déjà mise en place par l'Université de Paris). Un rappel

des règles en vigueur (centralisation par le service RI) est nécessaire pour éviter l'accueil de stagiaires non connus par les services administratifs de la faculté et de l'AP-HP. Une brochure pour les universités partenaires a été éditée ainsi qu'une rubrique (en français et en anglais) dédiée mise en ligne. Une offre de logements a été mise à disposition des étudiants entrants (58 chambres réparties entre le CROUS et la Cité Internationale). Une semaine d'accueil est organisée. Le nombre de mobilités entrantes de stage ou d'études est passé de 71 à 190 en 2 ans.

Afin de faire connaître le service des relations internationales, et favoriser l'utilisation de l'anglais pour les personnels, l'initiative du Coffee Time a été lancée en mars 2020 et une rubrique « relations internationales » est présente dans chaque Médiscope depuis sa création. Trois projets ont été remportés auprès de 4EU+ permettant de développer des écoles d'été et de nouer des partenariats renforcés avec les membres de l'alliance (Oncologie, **Ahmed Idbaih** ; Epilepsie, **Gilles Huberfeldt** ; Pharmacopiepi, **Julien Kirchgerner**).

8. IMMOBILIER ET EQUIPEMENT

La question des locaux est depuis toujours un problème critique au sein de la FM, particulièrement pour les équipes de recherche, à la fois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Sorbonne Université a mis en place un plan pluri-annuel d'investissements qui devrait permettre de faire les choix stratégiques qui s'imposent dans un environnement budgétaire contraint, de façon à pouvoir donner des réponses claires aux équipes, à court, moyen ou long terme et d'identifier les financements complémentaires qu'il faudra trouver pour financer ces travaux. De nombreux projets nécessitent une concertation entre Sorbonne Université, l'INSERM et l'AP-HP. Le projet de CPER 2021-27 récemment déposé par Sorbonne Université a mis en priorité la poursuite de la rénovation des bâtiments du 91 et du 105 et une augmentation notable des surfaces de recherche de la FM : les premiers arbitrages laissent penser que la FM pourra disposer de 21 M€ dans le cadre de ce CPER. Un accord de principe a été négocié avec la direction du GHU pour lui confier la conduite de travaux de rénovation et les marchés publics correspondants pour la rénovation des locaux universitaires intégrés au sein même de l'hôpital (exemple à Tenon pour la psychomotricité ou à l'amphithéâtre Charcot à la Pitié-Salpêtrière).

Au cours de cette mandature, les actions suivantes ont été menées ou initiées :

- travaux de rénovation pour l'accueil de services administratifs (1^{er} et 2^{ème} étage du 91, rénovation des salles des thèses des sites Pitié et Saint Antoine, rez-de-chaussée et 3^{ème} étage de Saint Antoine) (750 k€) ;
- lancement de la rénovation du 2^{ème} étage du 91 (500 k€), rénovation des amphithéâtres Charcot et stomatologie (500 k€) ;
- lancement des travaux de la simulation au-dessus de l'amphithéâtre Charcot ;
- dans le cadre du CPER 2015-2020, une rénovation profonde du bâtiment 105, le regroupement de la myologie dans ce bâtiment devenu enfin possible et les travaux afférents sont programmés dès que les travaux au-dessus de l'amphithéâtre Charcot pour la simulation seront terminés. Pour la myologie, le refus du co-financement promis de l'AFM a nécessité que Sorbonne Université double son investissement (de 750 à 1,5 M€) afin de pallier ce partenaire défaillant. Le début des travaux pour la création d'Autonomia à l'hôpital Charles Foix (CPER) est prévu en novembre 2021.
- création d'un L2 au 7^{ème} étage du bâtiment du 91 (1,5 M€).
- rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment 91 (300 M€) avec création des locaux vie étudiante, d'un bureau vice-doyen étudiant et relations internationales ;
- lancement des travaux de rénovation pour le 10^{ème} étage du site Saint Antoine (500 k€) ;

- équipement et rénovation de 14 salles d'enseignements entièrement numériques (sur 55) avec écran Speechi interactif ;
- lancement généralisé de Panopto, déploiement d'Apogée.
- rénovation pour les étudiants de la mezzanine du site Saint Antoine ;
- travaux préparatoires pour la création à Tenon des locaux de psychomotricité ;
- rénovation des locaux des formations paramédicales, avec transfert des 15/20 de l'orthoptie, rénovation pour l'accueil de l'orthophonie au rez-de-chaussée du bâtiment 91 ;
- augmentation du capacitaire de la bibliothèque Dechaume (psychomotricité) ;
- un arbitrage favorable de l'université vient d'être obtenu pour la première tranche de rénovation des bibliothèques qui devrait intervenir sur le site Pitié-Salpêtrière en 2021.
- des travaux récents sur le site Saint Antoine ont permis d'améliorer les locaux dévolus à la médecine générale.

9. RELATION AVEC L'HOPITAL

Les relations quotidiennes de la FM avec son GHU sont excellentes. Une réunion hebdomadaire entre la directrice du GH, **Christine Welty**, le président de la CMEL, **Thomas Similowski** et le doyen a été mise en place. Le conseil stratégique (président de l'université, doyen, directrice du GH, président de la CMEL, vice-doyen recherche) se réunit mensuellement. La facilitation de gestion des sujets immobiliers et de travaux passe également par la mise en place récente d'une réunion quadrimestrielle entre les équipes hospitalières et facultaires. Les cellules de communication facultaire et hospitalière sont en contact permanent de même que les directions de la recherche et de la valorisation. Pour traduire cette collaboration, le principe de la sécurisation des accès du boulevard de l'hôpital dans un projet commun avec l'APHP a été acté.

La réforme de l'AP-HP a permis la création d'un grand GHU, le GHU APHP-Sorbonne Université, qui regroupe tous les hôpitaux AP-HP de notre périmètre universitaire, ce qui facilite la gestion de ce très grand ensemble qui a l'immense avantage d'être inscrit dans un périmètre géographique où les distances de communication sont acceptables (en dehors de l'hôpital de La Roche-Guyon, éloigné) mais aussi de réunir des équipes appartenant depuis 15 ans à la même université et la même FM. Les départements médico-universitaires (DMU) sont en place avec une très forte volonté d'agir ensemble. Toutefois, le GHU ne résume pas notre périmètre hospitalier qui comprend aussi le centre national ophtalmologique des 15-20 ni notre périmètre médical du fait de la présence d'un département de médecine générale.

Notre faculté s'inscrit également dans une logique territoriale. Toutefois cet aspect a été un peu mis en sommeil ces derniers temps, probablement d'une part du fait de la mise en place complexe de la réforme de l'AP-HP et d'autre part de la crise Covid qui a mobilisé toutes les énergies. Cette logique territoriale doit notamment se construire avec la faculté de médecine de Créteil sous l'égide du Collegium Galilée.

Le Doyen **Riou** ayant été réélu président de la conférence des doyens de santé d'Ile-de-France il est membre du directeur de l'AP-HP en tant que vice-président doyen. La première fonction s'associe à une présence au sein du bureau de la conférence nationale des doyens de médecine et la deuxième à une présence au conseil de surveillance de l'AP-HP.

10. UNIVERSITE DES PATIENTS

L'université des patients anime avec son équipe 3 DU par an (démocratie en santé, éducation thérapeutique, mission patient partenaire en oncologie) soit un total de 75 étudiants/an. Tous les diplômés ont été maintenus avec une continuité totale pendant la crise Covid sous la forme e-learning. L'université des patients dispose d'un budget annuel de 300 k€

sous forme de mécénat, et comprend 5 personnes (1 MCU HDR, deux professeurs associés, et deux patients salariés). En juin 2020, la FM a créé la chaire pédagogique « compétences et vulnérabilités » grâce à un mécénat de Malakoff-Humanis. Des partenariats sont en cours avec le Québec, la Suisse, la Norvège, le Maroc, et les Etats-Unis.

L'université des patients-Sorbonne a conçu, et animé sur 2020 et 2021, 8 masters class à la demande de l'agence régionale de santé (ARS) Ile de France, de l'AP-HP, de l'ARS Nouvelle Aquitaine, de l'ARS Ile de la Réunion sur l'approche collaborative et le partenariat de soins et de service en oncologie, dans les maladies vasculaires rares, et dans la drépanocytose. Plusieurs étudiants se sont vus proposer des emplois pérennes dans le domaine des patients experts ou partenaires. Une nouvelle Master class a été ouverte et financée par Malakoff Humanis « *Masterclass patient formateur occasionnel dans les formations des soignants* ».

Plusieurs enquêtes ont été lancées :

- « *Que sont-ils devenus ?* » : devenir des 300 patients diplômés depuis 2010.
- « *Patients diplômés en ETP* » qui a montré que la diplomation entraînait une augmentation des interventions des patients diplômés auprès des instances de santé, dans la formation des soignants et dans les milieux du soin.

11. INTEGRITE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNELLE

La FM poursuit ses efforts sur la signature des publications scientifiques, la valorisation de nos recherches et une meilleure communication de leurs résultats, la lutte pour l'intégrité scientifique et contre les revues et congrès prédateurs, la promotion d'une science de qualité, innovante et reproductible, et l'accès libre à nos publications dans le cadre du portail HAL de Sorbonne Université.

Le doyen **Riou** avait été chargé par la conférence nationale des doyens de médecine et de santé d'élaborer la charte des facultés de médecine et de santé, adoptée par notre conseil de faculté. Il s'agit d'une étape importante, cette charte ayant intégré des éléments déterminants comme l'intégrité scientifique et professionnelle, la déontologie, la lutte contre les discriminations, la lutte contre les revues prédatrices, le plagiat, et les conflits d'intérêts. Elle a consacré l'existence d'une commission de cumul des activités accessoires (présente depuis 2012 à la FM) et d'une commission de déontologie créée en 2020. L'incorporation de ces recommandations dans les cursus médicaux et paramédicaux et dans le cursus de formation à la recherche (master, doctorat) est en cours, en particulier dans le cadre de la R2C. Un enseignement pratique de déontologie médicale a été élaboré en partenariat avec le conseil régional de l'ordre des médecins (CROM). La mise en place d'une détection systématique du plagiat pour les thèses et mémoires vient d'être votée en conseil de faculté après que Sorbonne Université ait décidé de s'équiper du logiciel Compilatio®. Le guide de la thèse d'exercice en médecine a été rénové en y incorporant les différents éléments prônés par la charte.

Une liste des revues présumées non prédatrices a été élaborée, revues dans lesquelles il est recommandé de soumettre des articles pour publication, de participer à l'activité éditoriale, et qui est utile pour la citation de références. Cette liste s'applique à nos étudiants pour les mémoires et thèses et à nos enseignants chercheurs et chercheurs. Il s'agit seulement une indication pour l'auteur ou le lecteur que la revue scientifique qui y figure semble bien conforme aux exigences de qualité et d'intégrité prônées par la FM. Pour une revue qui n'y figurerait pas, l'auteur ou le lecteur est engagé à vérifier la qualité de celle-ci.

12. GESTION DE LA CRISE COVID

La pandémie Covid a profondément impacté l'activité de la FM, tant dans l'enseignement que dans la recherche, sans compter la mobilisation considérable des hospitalo-universitaires au sein de l'hôpital. Il a fallu effectivement s'adapter rapidement et régulièrement aux décisions gouvernementales de mise en place des mesures barrières, de jauge, et de confinement, puis de vaccination et de passe sanitaire. Plusieurs hospitalo-universitaires ont exercé des responsabilités dans la gestion de la crise au niveau national (**Mathieu Raux**), au niveau de l'AP-HP (**Bruno Riou**), ou de sites du GHU (**Mathieu Raux**, **Dominique Thabut**, **Marie Antignac**). La crise pédiatrique qui s'annonce mobilise également nos hospitalo-universitaires au niveau de l'APHP (**Ricardo Carbajal**). Pendant la crise Covid, les équipes de recherche de la FM et de la FSI se sont mobilisées pour répondre aux besoins urgents d'équipement de protection individuelle (EPI) ainsi qu'en équipements et consommables nécessaires au fonctionnement des laboratoires hospitaliers. Une mobilisation remarquable des étudiants de santé a été observée et les étudiants de la FM se sont particulièrement distingués dans cet effort de solidarité exceptionnel (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7247795/pdf/main.pdf>). Cette mobilisation s'est aussi traduite par une augmentation importante des emplois étudiants pendant la crise Covid, passés de 84 à 200.

Grâce à la mobilisation de nos enseignants l'ensemble des formations a pu être maintenue grâce à une massification de l'hybridation, la mise à disposition d'un parc de 150 ordinateurs portables pour les personnels enseignants et IATSS, et la mise à disposition de 200 licences Zoom. Des mesures spécifiques ont été créées comme les aides financières d'urgence disponibles en moins de 24 h, des salles de travail sous la responsabilité d'un emploi étudiant ont été rendues disponibles sur les sites Pitié-Salpêtrière et Saint Antoine. Une campagne massive de tests Covid a été organisée avec l'ensemble des étudiants en santé lors de la découverte de clusters. Des autotests Covid ont été distribués aux étudiants dans les locaux de la VEFM. Une aide financière a été versée à chacune des associations étudiantes de la FM en raison des circonstances difficiles liées à la pandémie Covid. Le SPN a œuvré à assurer la continuité pédagogique par la mise en place de dispositifs de cours à distance (synchrones et asynchrones).

La recherche a pu être maintenue, les axes en rapport avec la pandémie Covid ayant été privilégiés (dérogation au confinement) et renforcés (emplois étudiants). Un financement de 500 kEuros a été mis en place en urgence dans le cadre d'un appel à projet de recherche Covid, géré par le CSR. De nombreuses publications ont été ainsi faites par les équipes de la FM, dont certaines ont eu un impact significatif dans la lutte contre la pandémie, faisant l'objet de communiqués de presse. Les équipes de la FM ont participé à de très nombreuses recherches cliniques et ont permis d'inclure un très grand nombre de patients notamment dans des essais cliniques, et ont souvent été en position d'investigateur principal. Plusieurs membres de la FM ont exercé des responsabilités dans la gestion de la recherche Covid au niveau national (**Dominique Costagliola**), au niveau de l'AP-HP (**Bruno Riou**, **Tabassome Simon**). D'autres ont participé au conseil scientifique Covid (**Angèle Consoli**) ou au conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (**Brigitte Autran**) sans compter tous ceux dont l'expertise ou les innovations (**Vittoria Colizza**, **Karine Lacombe**, **Renaud Piarroux**) ont eu un impact national.

Paris, le 28 octobre 2021

Recherche

→ Équipement de cytométrie de masse

La cytométrie de masse est une technologie qui a fait son apparition il y a environ une dizaine d'années et qui a su révolutionner l'immuno-monitoring en permettant de détecter un grand nombre de molécules (environ 50) par cellule tout en étant couplé à une standardisation de l'acquisition. La technologie de cytométrie de masse accompagne désormais la recherche fondamentale, la recherche translationnelle et la recherche clinique dans le monde. Elle a entraîné une croissance rapide des publications scientifiques et est désormais incontournable. Parallèlement aux avancées technologiques, l'arrivée des panels extensifs en cytométrie de masse (Maxpar® Direct™ Immune Profiling Assay™) et le logiciel automatisé Pathsetter® associé, permettent d'introduire l'immunophénotypage « haute dimension » dans tous vos futurs projets. La cytométrie à haute dimension est désormais une technologie : simple, rapide et reproductible !

Les évolutions technologiques successives (Cytof I, Cytof II, Helios, Cytof XT) ont permis de rendre la cytométrie de masse accessible au plus grand nombre. Le CyTOF XT™ est la plateforme de quatrième génération de cette technologie pionnière. L'innovation de ce nouveau système présente une simplification du fonctionnement, une augmentation du débit, et une automatisation de l'introduction des échantillons. Cette automatisation permet de réduire le temps de manipulation, d'augmenter le débit d'échantillons, et d'améliorer de surcroît le délai d'obtention des résultats.



Le CyTOF XT va permettre d'accroître la productivité de la structure CyPS. Médecine Sorbonne Université est fière de lancer cette première plateforme en France, à un moment où l'innovation dans le domaine de la santé n'a jamais été aussi importante pour combattre les maladies et les nouvelles menaces infectieuses qui pèsent sur notre population mondiale.

Contactez-nous à cyps@sorbonne-universite.fr

Antoine Muchir – Directeur UMS37 PASS
Catherine Blanc et Aurélien Corneau,
Ingénieurs CyPS

→ Portraits d'Ana et Bastien, chargés de développement et partenariats

Quel est votre parcours ?



ANA BOBIER : J'ai toujours travaillé en partant du principe que la science devrait en fin de compte servir la société. Cette conviction personnelle m'a guidé tout au long de ma carrière. Après une thèse réalisée à l'Institut Pasteur de Paris où j'ai pu mettre en évidence un nouveau mode de transmission du virus HTLV-1, je me suis très tôt intéressée à la valorisation de la recherche. J'ai eu l'occasion de déposer une demande de brevet au cours de ma thèse et de rejoindre par la suite un projet à fort potentiel innovant dans un autre laboratoire de l'Institut. Après avoir rédigé le projet de maturation et obtenu les fonds nécessaires, je me suis investie dans l'acquisition de nouvelles compétences au cours d'un master spécialisé dans l'entrepreneuriat, de l'ESSEC et de l'Ecole Centrale de Paris. Dans

ce cadre, j'ai pu construire un business plan et établir une stratégie de valorisation du projet académique permettant ainsi de mettre en place des actions adaptées au transfert de technologie. Motivée à l'idée d'accompagner d'autres projets, j'ai rejoint ensuite la Direction Générale de la Recherche et du Transfert de Technologie de l'Université Pierre et Marie Curie. En tant que chargée d'affaires entreprises, j'ai accompagné plusieurs équipes de recherche dans leurs projets avec des partenaires industriels et participé aux actions de valorisation menées par l'Université, en lien avec nos partenaires privilégiés comme la SATT Lutech, l'APHP, Inserm Transfert, entre autres. Grâce à mon expérience, j'ai été ensuite Responsable Adjointe du bureau du Développement de l'Activité Contractuelle et accompagné l'ensemble de l'équipe des chargés d'affaires entreprises de l'Université. Avec la création de Sorbonne Université en 2018, j'ai intégré la Direction de la Recherche et de la Valorisation de la Faculté de Médecine, où je continue d'accompagner plusieurs équipes de recherche dans le développement de leurs projets de recherche et dans leur valorisation.



BASTIEN PINCANON : Mon parcours est assez différent car ce sont beaucoup plus mes expériences professionnelles et mon attrait pour les projets européens qui m'ont amené vers la valorisation de la recherche. Après un Master en Droit et Sciences politiques à Toulouse, j'ai intégré un cabinet de conseil spécialisé dans les subventions européennes où j'ai pu faire de la veille et identifier les aides à destinations de divers clients publics et privés. J'ai ensuite été chargé d'affaires européennes au CNRS à Orléans pendant un an durant lequel mon rôle était d'inciter et d'accompagner la communauté de recherche sur le programme de recherche européenne. C'est à partir de ce moment que je me suis rendu compte que j'appréciais tout particulièrement l'aide à la recherche

publique et l'innovation. J'ai ensuite intégré l'Université Gustave Eiffel en tant qu'Ingénieur Contrat et Valorisation, ce qui consiste à accompagner la communauté de recherche dans le montage et la gestion de leurs projets de recherche, leurs demandes de subventions régionales, nationales et européennes, leurs collaborations avec les acteurs du monde non-académique et valorisation et le transfert de technologie de ces projets. Durant ces 6 années, j'ai pu aussi participer directement à la gestion de projets européens collaboratifs d'envergure et parcourir la France en tant que Point de Contact National « Transport » afin de présenter cette thématique du programme européen Horizon2020 à divers acteurs de la recherche et de l'innovation pour améliorer la participation française. Je suis arrivé à la Faculté de médecine de Sorbonne Université à la rentrée dernière et mon travail est une évolution assez logique de mon parcours professionnel jusqu'ici.

Rôle : quel est le rôle d'un chargé de développement et partenariats ?

En tant que chargé.e de développement et partenariats nous accompagnons les laboratoires pour établir une véritable stratégie de développement et de valorisation de leur recherche. Nous les conseillons sur des appels à projets adaptés, grâce à des actions de veille et à la participation aux différents réseaux d'influence. Nous accompagnons aussi durant les différentes étapes de montage des dossiers lorsqu'il s'agit de projets de grande envergure et nous sommes assistés par une équipe de deux chargées d'affaires chacun, que nous encadrons, qui sont en charge du montage administratif et financier des projets, et qui négocient les conventions de recherche pour le compte de Sorbonne Université. Grâce à cette équipe, nous pouvons porter conseil et un vrai soutien au montage de projets avec différents financeurs, que cela soit au niveau national auprès des agences de recherche, fondations et associations, avec des partenaires industriels, ou encore au travers des appels à projet européens et plus globalement tout projet international avec des partenaires étrangers.

Notre rôle continue au-delà de la mise en place du financement, pour accompagner les équipes de recherche lors de la détection de résultats innovants, dans l'instruction des déclarations d'invention et dans la mise en place des actions de valorisation en lien avec la SATT Lutech et nos partenaires. Cette vision 180° des projets de recherche n'est pas possible sans l'étroite collaboration de nos services avec les équipes de recherche, ainsi qu'avec l'appui, à différentes étapes, des autres directions et services au niveau universitaire et facultaire.

Projet : pouvez-vous nous exposer un projet marquant ?

ANA : Plusieurs projets me viennent à l'esprit, mais pour vous donner un exemple récent, j'accompagne actuellement un projet de création de start-up. Après plusieurs années de recherche, l'équipe a pu développer des résultats innovants qui ont fait objet d'une demande de brevet réalisé par notre partenaire, la SATT Lutech. L'équipe de recherche s'est vite orientée vers la création de start-up innovante. J'ai pu leur apporter des conseils sur leur projet et appuyé par l'écosystème de l'Université, les mettre en relation avec des futurs investisseurs. Plus récemment, j'ai réalisé avec la chargée de mission entrepreneuriat de l'université un diagnostic 360° de leur projet, qui a permis de mettre en évidence des nouveaux aspects auxquels l'équipe n'avait pas encore réfléchi, et d'établir une liste d'actions prioritaires pour les prochains mois. Nous continuons à accompagner l'équipe des fondateurs de la future start-up, c'est pour moi un vrai plaisir de voir aboutir autant d'années de recherche vers la création d'une start-up qui pourra bientôt apporter des solutions inédites pour des patients qui n'ont pas de traitement efficace actuellement.

BASTIEN : Je suis arrivé il y a peu de temps au sein de la DRV mais je garde un très bon souvenir de l'accompagnement d'un chercheur pour une bourse du conseil européen de la recherche (ERC) qui est l'une des bourses les plus prestigieuses en Europe. Cet accompagnement s'est fait vraiment de manière personnalisée et minutieuse, en lien avec les collègues de Sorbonne université comme les expertes de la DREI. C'est extrêmement valorisant pour nous de nous dire que notre contribution a peut-être permis de faire la différence et pour le chercheur qui se sent soutenu et accompagné dans cette aventure ! Nous continuons notre accompagnement aujourd'hui en mettant en place un oral blanc afin qu'il soit prêt pour la seconde étape de l'évaluation. On croise les doigts pour cet excellent chercheur et son projet.

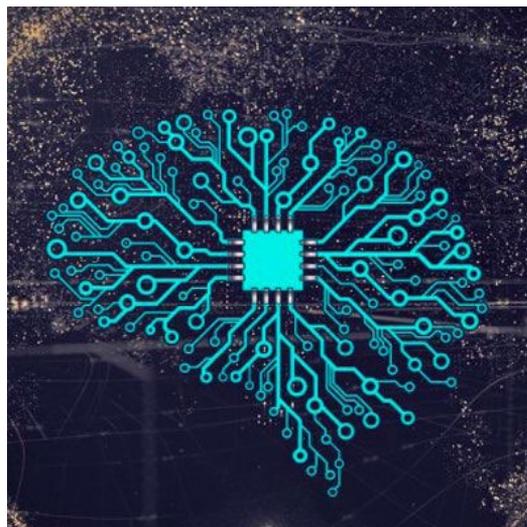
→ L'axe santé de SCAI

Inauguré en 2019, le Sorbonne Center for Artificial Intelligence (SCAI) fédère les communautés scientifiques des trois facultés de Sorbonne Université avec pour objectif de développer des projets de recherche et de formation interdisciplinaires en Intelligence Artificielle (IA). Véritable point d'entrée pour les partenaires académiques et industriels, SCAI incarne le savoir-faire et l'expertise de Sorbonne Université dans le domaine de l'IA. Il bénéficie du soutien de l'Alliance Sorbonne Université et s'appuie sur les partenaires internationaux stratégiques de l'établissement.

Localisé sur le campus Pierre et Marie Curie, le centre possède également une antenne aux émirats Arabes Unis, sur le campus de Sorbonne Université à Abou Dhabi, ce qui lui confère une implantation stratégique dans un environnement international très compétitif.

L'axe santé, biologie, médecine parmi les 4 axes prioritaires

La recherche croisée en intelligence artificielle, santé, biologie et médecine est un axe essentiel de la feuille de route de SCAI. Dans le domaine de la santé et de la médecine, les récents développements de l'IA conduisent à envisager et concevoir une pratique de la médecine plus personnalisée, prédictive, préventive et participative. Les enjeux sont majeurs dans la mesure où il s'agit de préserver le capital santé et l'autonomie de chacun tout en préservant



la confidentialité des données et en maîtrisant les coûts. Dans le domaine de la biologie et de la génomique, les modèles basés sur l'IA s'avèrent être des approches puissantes dans l'appréhension de la complexité du vivant.

Quelques projets autour de la médecine et de la santé en cours à Scai

- **MAESTRIA** : Machine learning and Artificial intelligence for Early detection of STroke and atrial fibrillation
Projet européen de recherche et d'innovation à 18 partenaires, coordonné par Sorbonne Université (Stéphane Hatem, IHU ICAN). Porté par l'IHU ICAN, le projet MAESTRIA se concentre sur le développement de nouvelles approches de détection précoce de la cardiomyopathie atriale afin d'améliorer la gestion des soins et d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques pour une médecine personnalisée de la fibrillation auriculaire (FA) et des accidents vasculaires cérébraux (AVC). SCAI participe aux aspects liés à l'exploitation des données et à l'IA.

- **TRIBVN HEALTH CARE**

Projet national sélectionné par l'ANR, une collaboration Sorbonne Université & TRIBVN Healthcare (François Delhommeau - CRSA, Lionel Lacassagne - LIP6 et Isabelle Bloch - ISIR/LIP6).

Le projet TRIBVN HEALTH CARE, coordonné par SCAI, vise à développer de nouvelles approches en microscopie optique couplées à l'intelligence artificielle pour le diagnostic, la stratification pronostique et le suivi des maladies du sang.

- **SÉMINAIRES ONCOLOGIE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

La série de séminaires organisée par le SCAI, l'IUC (Institut Universitaire de Cancérologie du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université) et le SIRIC Curamus a été inaugurée en septembre dernier. Les séminaires, en ligne et ouverts à tous, ont lieu un mercredi par mois jusqu'en juin 2022. Le prochain, intitulé Prédire le cancer hépatique, sera présenté par la société OWKIN le mercredi 24 novembre 2021.

Contacts :

Gérard BIAU - *directeur* :

gerard.biau@sorbonne-universite.fr

Xavier FRESQUET - *directeur adjoint* :

xavier.fresquet@sorbonne-universite.fr

SCAI : scai@sorbonne-universite.fr

Site internet : <https://scai.sorbonne-universite.fr/>

Ressources humaines

→ Actualités RH novembre 2021



Un moment d'accueil pour les nouveaux personnels le 3 Décembre prochain

Les personnels sur emplois permanents intégrés en 2021 sont invités à une matinée conviviale d'accueil le 3 décembre 2021 en salle des thèses. Les personnels concernés ont reçu un mail d'invitation détaillé pour confirmer leur participation.

MOBILITÉ

La campagne annuelle de mobilité interne des personnels BIATSS de Sorbonne Université a débuté le 8 novembre 2021. Le calendrier est le suivant :

- **Vendredi 26 novembre** : clôture des candidatures
- **Du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre** : phase de remontée des vœux des agents (si candidatures multiples par ex) et des retours des chefs de service sur les candidatures

[Pour plus d'informations](#)

Des ateliers mobilité restent accessibles sur inscription.

[Renseignements sur intranet](#)

Pour accompagner les agents en projet de reconversion professionnelle, sont aujourd'hui proposés des ateliers de « co-développement reconversion professionnelle ».

Ils prendront la forme de petits groupes (4 à 6 personnes) ayant des situations communes, par exemple le même métier d'origine ou une problématique similaire. Le groupe se réunira une fois par mois, avec autant de séances (de 2 à 3h) que de participants.

Les séances seront animées par deux conseillères mobilité carrière de Sorbonne Université formées à la méthode de co-développement.

La première séance se tiendra le **jeudi 9 décembre 2021**. Les prochaines seront programmées une fois par mois. Les heures et lieux sont précisés à chacun lors de l'inscription.

Renseignements et inscription : envoyez un mail au plus tard le 03/12/2021 [en suivant ce lien](#).

[En savoir plus](#)

PROMOTIONS

Les dates de campagnes annuelles ministérielles d'avancements et promotions de chaque corps pour l'année 2022 seront communiquées dès réception des calendriers ministériels. Pour Sorbonne Université, la campagne de promotion par liste d'aptitude sera initiée à compter de fin novembre 2021, les directeurs et responsables de laboratoire en ayant été récemment informés.

CET

- Dernier rappel : La campagne annuelle de CET a été lancée ce mois-ci. Elle sera clôturée le 31.12.2021.
- **Il est impératif d'avoir posé ses congés 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 avant d'alimenter son CET, et d'avoir soldé ses RTT.** [Plus d'infos](#)

A NOTER : Fermeture de fin d'année : Comme chaque année, les services administratifs de la faculté de médecine* seront pour la plupart fermés durant les vacances scolaires de fin d'année, du lundi 20 décembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021 inclus. Il appartient à chaque direction d'avoir organisé les plannings de congés des équipes en conséquence.

**à l'exception des services soumis à des astreintes et /ou activités spécifiques sur la période*

OFFRE DE FORMATION 2022

Les calendriers de nos formations sont désormais organisés par thématiques. L'offre de formation 2022 de Sorbonne Université sera très prochainement [mise en ligne sur l'intranet universitaire](#).

Pour rappel pour toute demande de formation hors catalogue diffusé sur l'intranet, il convient de formaliser votre demande auprès de votre interlocutrice RH facultaire, Aurélie Baler (contact ci-après)

VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Directrice des ressources humaines **Marie-Claude Dormieux**
marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr

Pour toute question relative paie/carrières : votre gestionnaire RH

Connaître votre gestionnaire RH :
Pour les personnels BIATSS, chef de service : [Blandine Cazin](#)

Coordinatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine Amaures](#)

Pour information le service de gestion des personnels BIATSS ne reçoit pas les mercredis.

Pour les personnels enseignants HU et enseignants-chercheurs (EC), chef de service :
[Pascale Béchu](#),

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et au recrutement : [Aurélie Baler](#)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

Pédagogie

→ Migration vers SIDES UNESS



Un rappel de conjoncture est nécessaire : la plateforme d'évaluation intitulée SIDES a été mise en service en juin 2013 à partir d'une initiative universitaire locale (Université Grenoble-Alpes) en partenariat avec une société privée créée pour l'occasion. Afin de proposer un portage national collectif et d'assurer la pérennité de cette solution, le groupement d'intérêt public (GIP) Uness.fr (Université Numérique d'Enseignement en Santé et en Sport) a contracté, en avril 2017 et pour une durée de 4 ans, un marché public négocié avec cette entreprise sur la base d'un cahier des charges et dans des conditions particulières. Au cours de cette période, les partenaires académiques du GIP, en concertation avec le ministère de tutelle de l'Uness, ont collectivement décidé le non renouvellement du marché en confiant à l'Uness le développement d'une solution d'évaluation dématérialisée destinée à prendre le relais de SIDES à la fin de ce marché. Ainsi, la migration entre les plateformes était fixée au 31/07/21, sans possibilité de changement de date ni de recours à l'ancienne plateforme détenue par ce prestataire privé.

Afin de préparer cette migration, dans les meilleures conditions pour Sorbonne Université, nous avons eu plusieurs échanges préalables avec les responsables de l'Uness qui nous avaient fait part d'un calendrier de montée en charge et de développements qui nous avaient conforté dans l'idée que les délais annoncés devraient être respectés (fonctionnalité de la nouvelle plateforme pour les rattrapages de fin août).



Malheureusement, un défaut majeur dans la conduite de ce projet par l'Uness a abouti à un échec de lancement de la nouvelle plateforme avec pour conséquence que l'ensemble de nos rattrapages de la fin Août ont dû se dérouler sous formes d'oraux ou d'épreuves « papiers ». Nous devons encore remercier les efforts consentis et l'adaptation des personnes impliquées au sein de notre faculté (scolarité et enseignants) qui ont permis de maintenir le calendrier et le bon déroulé de ces rattrapages si importants pour nos étudiants.

Ce que l'on peut qualifier « d'accident industriel », s'il ne doit pas remettre en cause les raisons ayant conduit à la décision d'un changement de plateforme, nous a obligé à une nécessaire réévaluation des mesures transitoires à mettre en œuvre afin que nos étudiants ne pâtissent pas de cet échec, notamment pour les DFASM3 qui préparent le prochain ECNi.

Ainsi, le constat de la situation actuelle est que l'Uness travaille à l'amélioration des outils développés ou des solutions de remplacement proposées :



(i) **Le module STUDIO** (Uness sides évaluation) qui permet la saisie des éléments d'épreuves par les enseignants semble maintenant assez largement accessible à notre communauté avec la possibilité de récupérer les anciennes questions, même s'il ne faut pas sous-estimer les limites de sa fonctionnalité qui doivent encore être améliorées (relatives lenteur du système et complexité de réimportation des questions mais surtout non prise en charge de la nouvelle docimologie) ;(ii) La mise à disposition d'une solution (**SIDES NG**) permettant l'organisation d'épreuves dématérialisées (entraînements, épreuves) en l'absence du module dit « PLANIFICATEUR » de SIDES-UNESS !

Enfin, et surtout, dans le cadre de la prise en compte du besoin et de la demande de nos étudiants, l'accessibilité à notre banque locale d'entraînement constituait un élément qui restait limitant. En effet, si l'Uness a assez rapidement proposé l'accès à la banque nationale d'épreuves (Uness entraînement, banque nationale), la fonctionnalité de cet outil mais surtout la qualité des questions qu'elle contient, restent insuffisantes pour répondre aux attentes de nos étudiants en termes de préparation. Ainsi, pour répondre à la demande forte et légitime de nos étudiants d'avoir accès à leur/notre banque locale nous avons envisagé deux options : (i) la re-contractualisation avec la société privée (ii) ou l'attente de son accessibilité dans la nouvelle plateforme.

Il apparaît que du fait des contraintes réglementaires et contractuelles, l'ancien outil SIDES ne pourra donner accès à nos archives locales qu'après un arbitrage juridique qui est en cours de négociation. Par contre, grâce à nos efforts concertés auprès de l'Uness, notre banque locale a été la première à être rendue accessible dans le nouvel environnement UNESS (Uness entraînement, banque d'annales). Nos étudiants nous ont déjà fait remonter des remarques et des demandes d'amélioration que

nous avons d'ores et déjà transmises à l'Uness qui nous a indiqué travailler en priorité sur l'ergonomie des requêtes dans cette base de questions si utiles à nos étudiants.

Pour en finir avec le dernier point d'actualité concernant l'organisation des premières sessions d'examens de cette fin de semestre sur la « nouvelle plateforme » qui pourront être dématérialisées mais selon une modalité qui ne permet pas aux départements d'enseignement d'être autonomes comme ils en avaient pris l'habitude avec l'ancien outil... une contrainte supplémentaire qui nécessite la récupération anticipée des questions de chaque épreuve afin que celle-ci puisse être « construite » par la scolarité. L'autonomie de gestion des examens nous a été annoncée pour le premier semestre 2022... acceptons-en l'augure !

Au total, si les améliorations des outils proposés par l'Uness sont indéniables, il n'en est pas moins que les multiples dysfonctionnements que notre communauté rencontre depuis presque trois mois viennent se surajouter aux nombreux changements auxquels nous avons été confrontés au cours des années passées ! Il nous faut ici remercier la patience et l'engagement de notre communauté et tout particulièrement l'implication de Fleur Cohen dans l'accompagnement de cette transition « douloureuse ».

Alain Carrié, *vice-doyen formation*

Formation

→ Mon dossier sur l'ENT



Depuis la rentrée 2021, chaque étudiante et étudiant de Sorbonne Université a accès à [son espace ENT](#), et peut consulter son dossier administratif.

En haut de page, des liens directs permettent de se rendre sur ce dossier. Chaque étudiante et étudiant peut ainsi éditer son certificat de scolarité et vérifier l'état de son inscription. Des liens directs permettent également de se rendre sur leur messagerie étudiante ou sur Moodle. Bientôt les résultats scolaires seront aussi consultables.

Vie étudiante

→ Une Chargée de mission culture arrive à la faculté de médecine



Depuis le 2 novembre 2021, la vie étudiante accueille une nouvelle personne pour animer le pôle culture.

Après un master en arts du spectacle vivant et trois années en tant que chargée de production dans le secteur de l'événementiel, je suis ravie de pouvoir poursuivre mon parcours professionnel au sein du service de la vie étudiante médecine. L'objectif du pôle culture est de promouvoir et de soutenir les initiatives culturelles des étudiants. Mais surtout de leur proposer une programmation culturelle diversifiée et à proximité de leur lieu d'études. Le pôle culture se veut lieu d'échanges et de découvertes, nous ferons la part belle au partage et la rencontre, enjeux fondamentaux pour mieux vivre ensemble.

Cassandra DESCHAMPS

→ Bourses tremplins (15 bourses de 5000 euros)

Pendant la pandémie de Covid-19, près d'un quart des étudiantes et étudiants en France ont déclaré avoir des difficultés financières, Sorbonne Université s'est mobilisé à travers la mise en place du nouveau programme de bourses Passeport Tremplin : un accélérateur d'avenir pour garantir aux étudiantes et étudiants de Sorbonne Université les moyens de leurs ambitions et de leur réussite.

Un soutien de 5 000 € distribué aux étudiantes et étudiants, sélectionnés sur critères sociaux et d'excellence académique, afin de leur permettre d'aborder sereinement les mois à venir et leur avenir universitaire. 15 dossiers d'étudiants en Santé ont été retenus par le jury de sélection : 7 étudiants en médecine et 8 étudiants en études paramédicales.

Relations internationales

→ Forum des relations internationales le 22 novembre



Le service des relations internationales organise le 1er forum des relations internationales le lundi 22 novembre de 17h à 19h dans le hall du 105 bd de l'hôpital. 12 stands de pays et un stand 4EU+ seront présents pour répondre aux étudiants intéressés par la mobilité.

Contact : medecine-international@sorbonne-universite.fr

Services techniques

→ Installation de l'institut de psychomotricité à Tenon



Le choix d'installer l'institut de psychomotricité dans les locaux de l'hôpital Tenon regroupera tous les aspects de la formation dans un espace géographique bien identifié et dédié.

La disponibilité foncière a permis la création de salles d'enseignements et de travaux pratiques à proximité et autour d'un amphithéâtre déjà existant dont la capacité d'accueil est proche de celle du nombre d'étudiants inscrits par année d'études.

La surface totale à réhabiliter est d'environ 550 m², hors amphithéâtre et sera décomposée en plusieurs locaux aux fonctionnalités spécifiques :

- Le **pôle administration** bénéficiera de bureaux de gestion de proximité intégrés et complétés par des locaux dédiés aux réunions et espace de détente.
- Pour les **enseignements**, la formation

pourra bénéficier de l'usage permanent de l'amphithéâtre Bécclère qui sera automatisé et doté d'équipements permettant la diffusion du savoir à travers la vidéo projection, l'interconnexion, la visioconférence, l'enregistrement des séances ainsi que la diffusion en direct des enseignements. Ces derniers pourront être publiés sur l'espace numérique de travail des étudiants.

Une partie de ces équipements sera installée dans les salles d'enseignements dirigés.

Afin de s'adapter à la spécificité des enseignements paramédicaux, des vestiaires et des toilettes seront installés dans les locaux de travaux pratiques.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été déléguée au groupe GH SU. Une estimation a été faite pour l'opération par leurs services et du fait du contexte économique actuel l'augmentation de 100% par rapport au budget initial aura un impact sur le début du lancement de l'opération. Nous sommes actuellement à la recherche du montant nécessaire pour finaliser le budget et de vérifier les montants des lots techniques fournis par le bureau technique du groupe hospitalier.

Catalin Sechilariu

Sorbonne Université

→ Les festives à la faculté de Médecine



Pour mieux partager avec toutes les composantes de la société ses domaines d'excellence, ses initiatives, ses succès, Sorbonne Université crée son premier festival science et culture dans le cadre de l'Alliance Sorbonne Université et de l'Alliance 4EU+ : Les Festives de Sorbonne Université. Les Festives proposent au grand public du jeudi 25 au dimanche 28 novembre 2021 de partager de manière interactive les avancées de la recherche qu'elle développe ainsi que des enjeux sociaux.

Retrouvez une série d'expositions, ateliers et démonstrations à la Faculté de médecine Site Pitié au 105 bd de l'hôpital.

Le 26 novembre 2021

- **Le patient réparé - connecté**, Hall des amphis, 13h-18h et salle G, 14h-18h
Découvrez et manipulez des dispositifs médicaux innovants pour prévenir, diagnostiquer et traiter différentes pathologies
- **Test your mind**, Hall des amphis, 13h-18 h, amphi F 12h30-15h et salle H 15h30-18h
Quels facteurs environnementaux influencent les fonctions cérébrales et les capacités cognitives ?

- **DoxaVisu**, Salle I, 13h-14h30
Expérimentez la plateforme d'analyse en temps réel des discours politiques
- **OOPAIP**, Salle I, 14h 30 à 16h 30
Comprenez les processus d'interactions entre les personnes intervenantes
- **Textoscopie**, Amphi E, 13h-14h 30
Témoignages d'internes en médecine au SAMU Social qui assistent les personnes sans domicile fixe.
- **L'homme réparé par bio ingénierie**, 15h30-17h30, Amphi E
Documentaire «Sur les traces du visage» : questions éthiques et philosophiques soulevées par les greffes.
- **Soigner avant la naissance**, Amphi F, 16h-17h30
Découvrez les derniers progrès de la thérapie fœtale.
- **Sorbonnavirus**, Hôpital Pitié-Salpêtrière, amphi Charcot, 15h-17h
Venez échanger avec des scientifiques sur l'impact de la crise sanitaire et ses conséquences. Avec Karine Lacombe, cheffe de service des maladies infectieuses et tropicales, Hôpital Saint-Antoine.

Une projection du film « Car la beauté entrevue... » est prévue le **samedi 27 novembre** matin à la Faculté des Lettres. Il s'agit d'un film participatif qui est ouvert à toutes et à tous les membres de l'Alliance SU ainsi que l'Alliance 4EU+.

[Suivez le lien](#) pour trouver toutes les informations sur ce projet.

Retrouvez l'ensemble des événements des festives sur [notre site web](#).

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Serge AMSELEM, Nathalie CARREAU, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE,
Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT, Simon POUZET

Réalisation : service communication de la faculté de Médecine Sorbonne Université